



HAL
open science

Attractivité et projets urbains clés : standardisation ou territorialisation des espaces urbains ?

Marion Abauzit-Gossez

► **To cite this version:**

Marion Abauzit-Gossez. Attractivité et projets urbains clés : standardisation ou territorialisation des espaces urbains ?. Sciences agricoles. 2012. dumas-00748783

HAL Id: dumas-00748783

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00748783>

Submitted on 6 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AGROCAMPUS OUEST

CFR Angers

2 rue André Lenôtre

49045 Angers



Landschaftsarchitektur und Landschaftsentwicklung BDLA

Büro Fugmann Janotta

Belziger Str.25

10823 Berlin

Mémoire de Fin d'Etudes

Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage

Année universitaire : 2011-2012.

Spécialisation : « Paysage », option « Maîtrise d'œuvre et ingénierie »

Attractivité et projets urbains clés: standardisation ou territorialisation des espaces urbains?

Par : Marion ABAUZIT-GOSSEZ

Devant le jury :

Soutenu à Angers...le 17/09/2012

Sous la présidence de : Rousseau Tawegoum

Maître de stage* : Harald Fugmann

Enseignant référent : Fanny Romain

Volet à renseigner par l'enseignant responsable de l'option/spécialisation

Bon pour dépôt (version définitive)

Autorisation de diffusion du mémoire : Oui Non

Date/.../... Signature :

Remerciements

Je remercie tous ceux dont les réflexions, les écrits sont venus nourrir ma pensée.

Je remercie tous ceux qui m'ont formée. En France, en Allemagne, à l'école et en entreprise.

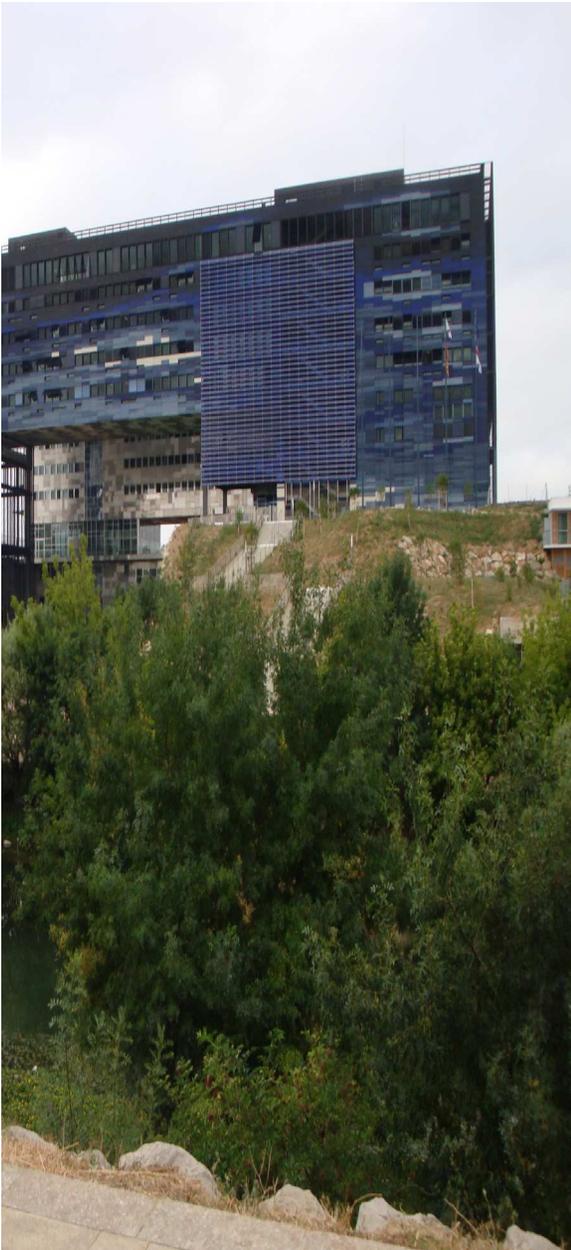
Je remercie en particulier ma tutrice pour ce mémoire, Fanny Romain, pour ses critiques qui m'ont fait avancer, ainsi que pour sa compréhension.

Je remercie Saara Vilhunen et Harald Fugmann de l'agence Fugmann Jantotta pour l'analyse critique qu'ils ont faite de mon mémoire

Je remercie ma soeur et mes parents pour m'avoir rappelé comment on construit une dissertation! Je les remercie surtout pour leur soutien.

Je remercie mon amie Mireille Mahous pour sa compagnie lors de mes visites de sites à Montpellier ainsi que pour les photos qu'elle a prises pour moi.

Je remercie tous ceux qui m'ont donné le sourire dans les moments où les nuits étaient courtes.



Nouvelle Mairie de Montpellier, MA 2012

Glossaire

Liste des abréviations et Avant-propos

Table des matières

Introduction	1
I De la production d'images fortes au risque de la standardisation	3
1) Les projets d'attractivité : une forte dimension marketing	3
a) « City branding » et image forte	3
b) L'aménagement se fait représentant de son concept	4
2) Des aménagements qui se démarquent par leur caractère séparé	5
a) Un caractère séparé, à part	5
b) La monumentalité, vocabulaire du « séparé »	5
c) Les espaces extérieurs des projets monumentaux prennent plusieurs formes	7
3) Des images qui tendent à se standardiser	9
a) Des images récurrentes dans les projets d'attractivité	9
b) Une image utilisée à outrance perd de son efficacité	10
4) Conclusion : La place du paysagiste dans ce type de projet urbain	12
II L'attractivité par la différenciation liée aux caractéristiques locales : la territorialisation	13
1) La territorialisation : un paradigme de la diversité des localités	13
a) L'approche territorialiste : la prise en compte du local	13
b) Evoquer un territoire c'est le séparer des autres	13
2) Mise en scène d'images choisies du territoire régional	13
a) Des références aux productions locales	13
b) Des références aux grandes entités naturelles locales	14
3) Révéler le site	14
a) un paradigme qui insiste sur la nécessaire mise en lumière des sites	14
b) Révéler le site dans un projet d'attractivité: exemples de Lyon Confluence et de la nouvelle Mairie de Montpellier	15
4) Intégrer le projet à la situation existante	17
a) la végétation antérieure peut être sauvegardée	17
b) L'insertion dans la structure bâtie antérieure peut être travaillée	17
c) La continuité entre les anciens et les nouveaux espaces publics peut être pensée	17
5) Prendre en compte les usages, les attentes et les difficultés des habitants	18
a) La concertation peut permettre de révéler les usages préexistants du site	18
b) La concertation après la phase d'esquisse permet d'ajuster le projet aux exigences des habitants	18

c) Apaiser la ville	19
6) Conclusion : Le paysagiste a toute sa place dans le cadre d'une approche territorialiste	19
III Pratiques paysagistes pour des projets d'attractivité en phase concours	20
1) Définir un programme pour renforcer l'attractivité d'une agglomération : l'exemple de l'agglomération russe BUS	20
a) Objet de la consultation et acteurs	20
b) Contexte	20
c) Choix stratégiques effectués par les urbanistes-architectes et les paysagistes	21
d) Traduction paysagiste de la notion d'attractivité dans l'espace de BUD: débuts de réponses	22
d.1) Révéler le site	22
d.2) Renforcer l'attractivité du quotidien en améliorant la qualité des déplacements piétons dans les rues	23
e) Approche territorialiste ou production d'image standard ?	24
2) Concevoir un espace attraction pour renforcer l'attractivité à l'échelle d'une commune: l'exemple de l'esquisse pour un port de plaisance à Teichland, Allemagne	25
a) Objet de la consultation et acteurs	25
b) Contexte	25
c) Présentation de l'esquisse proposée par l'équipe	26
c.1) La définition des vides et des pleins : fruit d'une collaboration des paysagistes et de l'urbaniste	26
c.2) La définition d'ambiances: un travail de paysagiste	27
c.3) Un projet qui recherche l'image forte mais cherche à s'insérer dans son environnement	27
3) Valoriser l'existant : réaménagement de berges- concours « Natur in Pfaffenhofen an der Ilm 2017 », Allemagne	29
a) Objet de la consultation et acteurs	29
b) Contexte	29
c) Présentation de l'esquisse proposée par l'équipe	29
c.1) Un concept : les îles urbaines	29
c.2) L'île jardin, un espace imbriqué dans la morphologie urbaine environnante	29
c.3) Le parc des habitants, un coeur actif et culturel	29
c.4) Un projet qui recherche l'insertion dans l'existant et une urbanité des espaces publics	31
4) Le contexte des concours, favorable à une démarche de projet territorialiste?	32
Conclusion	33
Bibliographie	35
Sitographie	36

Glossaire

Agglomération: ensemble constitué par une ville et ses banlieues. Par extension, groupe de communes appartenant à une même aire d'urbanisation, ayant des intérêts communs en terme de développement urbain, et pouvant développer des stratégies communes. Nous retiendrons cette définition élargie.

Attractivité: Capacité à attirer (plus que les autres) qui se mesure par l'examen de flux différentiels de capitaux et de populations entre différents espaces. Bien que des classements selon différents critères existent, et qu'elle soit liée aux capacités de développement économique et à la qualité de vie, l'attractivité reste un concept subjectif. Mais d'une manière générale, rechercher l'attractivité, c'est chercher à faire rêver, faire venir, faire rester.

Image de la ville: «images mentales par lesquelles les réalités matérielles sont appréhendées et appropriées par les citoyens» Merliin, Choay (2010). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement

Identité: ensemble d'éléments spatiaux, culturels, historiques d'un lieu que les citoyens reconnaissent s'être appropriés. L'identité n'est jamais figée, de même que les sociétés évoluent. Elle est à la fois héritée et projetée.

Paysage. Une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. (Convention Européenne du Paysage)

Projet urbain clé: action sur l'espace urbain, traduction d'une stratégie concertée entre les acteurs usagers et producteurs de l'espace urbain qui doit être déterminant pour l'avenir de la ville.

Site : ensemble constitué par « le relief, la nature du sol, l'orientation, le climat, le couvert végétal, le « fond », combinaison d'histoire et de géographie » (Marot, 1995)

Standardisation: processus de fabrication obéissant aux mêmes normes et conduisant à des produits identiques, sans originalité.

Territorialisation: Caractère territorial que l'on cherche à conférer aux espaces en recherchant comment ils s'insèrent dans un tout: le territoire. L'approche territorialiste considère le territoire comme un bien commun, avec son identité historique, culturelle, sociale, environnementale et productive, dont le paysage est la manifestation sensible.

Urbain. Caractère lié à la notion d'"Unité Urbaine", qui repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2000 habitants. (INSEE). Plus largement, un « caractère urbain » est synonyme de diversité d'usages et d'usagers qui conduit les concepteurs de ces espaces à les penser lisibles sans qu'il soit possible d'en réduire le caractère imprévisible.

Liste des abréviations

BNF: Bibliothèque nationale de France

BUS: agglomération des trois villes Berezniki, Usolje, et Solikamsk de la région de Perm, en Oural, Russie

CCTV: Centre Culturel et Touristique du Vin à Bordeaux

CSST: Centre du Sport et du savoir pour tous, nouvelles archives à Montpellier. Le nom de projet est «Pierres Vives»

DL: Dietmar Leyk, architecte urbaniste de l'agence Iwa Architekten, Berlin

E.A: Eike Ahlhausen, chef de projet pour les concours chez Fugmann Janotta (de Pfaffenhofen et de Teichland notamment)

FJ: Agence de paysage Fugmann Janotta

HF: Harald Fugmann

MA: Marion Abauzit

MM: Marlen Matthäus, employée chez Fugmann Janotta, spécialiste de Photoshop

RB: Reinhard Busch, employé chez Fugmann Janotta, maître d'oeuvre

ZAC: Zone d'aménagement concertée.



Avant propos

L'idée première était de savoir plus clairement à quoi j'allais participer en sortant de l'école si je me destinais aux projets urbains. Il s'agissait d'arriver à comprendre comment la ville se fabriquait aujourd'hui et le rôle du paysagiste dans ce processus. La démarche a donc été d'abord prospective et à 180 degrés.

Puis j'ai fait le choix de me concentrer sur les projets urbains d'attractivité parce qu'ils relèvent souvent d'une stratégie urbaine revendiquée et que beaucoup de projets urbains sont des projets qui visent l'attractivité.

Ce mémoire donne un aperçu du paysage urbain produit par les projets visant l'attractivité ainsi que des pratiques des paysagistes dans le cadre de ces projets en collaboration avec des urbanistes. Il donne une première approche. Le travail se base sur des études de cas, il ne relève en aucun cas d'une étude statistique dont les conclusions pourraient être généralisées.

Extrait d'un plan de projet urbain, MA 2012

Introduction

Le contexte économique est aujourd'hui d'abord global avant d'être local. Le capital des entreprises est devenu de plus en plus international et mobile, comme leurs lieux de production. (Merlin, Choay, 2010) Dès lors, les politiques de développement local et régional visent avant tout à attirer et à fixer les entreprises ainsi que les capitaux, afin de garder des emplois et de permettre aux régions d'être productives et habitées (Ingallina, 2009). En Europe, les villes et les régions sont en compétition les unes avec les autres pour séduire les entrepreneurs mais aussi pour obtenir des fonds structurels européens (Ingallina, 2009). Ces fonds sont attribués notamment en fonction de la place obtenue par les villes au classement européen dit « palmarès des villes ». L'image de la ville est une donnée non négligeable dans ce classement ainsi que pour tous les investisseurs. En conséquence, les responsables politiques, élus locaux et fonctionnaires, ne se contentent plus d'administrer et de développer le territoire qu'ils administrent, mais sont amenés à en travailler l'image et les moyens de la diffuser. Les notions de développement local et régional tendent donc à être remplacées par la notion d'attractivité. Pour ce travail d'image, les politiques font appel à des commerciaux, des publicitaires, des spécialistes de la communication-comme l'illustrent les figures 1 et 2. - mais aussi, et de plus en plus à ceux qui construisent l'espace: les urbanistes, les architectes et les paysagistes. Pour ces derniers, l'attractivité tend à devenir un passage obligé.



Fig.1 Communication autour du projet de la nouvelle Mairie de Montpellier, Montpellier, MA 2012



Fig.2 Publicité pour la ville de Montpellier, Métro parisien, ?

L'attractivité, de façon générale, est la capacité à attirer. Du latin attrahere: «tirer à soi», l'attraction est une force relative: on ne tire à soi que ce que les autres ne retiennent pas suffisamment fort. La force d'attraction exercée par les attributs d'un lieu sur les acteurs d'un autre lieu se déduit par analogie de l'observation des flux entre les lieux. L'attractivité territoriale est économique, commerciale, résidentielle, touristique et culturelle (Thiard, 2005). Elle résulte à la fois d'un héritage et d'efforts mis en œuvre par les gestionnaires du territoire.

L'héritage consiste en une situation géographique, une histoire sociale et politique, les effets des choix du passé, les réseaux reliant ce territoire aux autres....

L'attractivité est aussi le résultat des efforts réalisés pour attirer des fonds, des activités productives et des habitants qui sont à la fois main d'œuvre, consommateurs et contribuables. Pour développer le tourisme qu'il soit d'affaires, culturel, ou de villégiature. Ces personnes

qui passent mais ne restent pas ne doivent pas être déçues: elles jouent un rôle d'ambassadeur.

L'attractivité ne consiste pas seulement à attirer mais aussi et d'abord à fixer les habitants (Geppert, 2009). Le processus fonctionne en effet dans les deux sens: il faut des emplois pour retenir et/ou attirer une population mais il faut aussi une population pour qu'il y ait une économie possible. Le territoire doit donc être favorable à l'activité économique avec ses caractéristiques actuelles, tout en offrant une qualité de vie à la main d'œuvre nécessaire à cette activité.

L'attractivité joue aussi de l'image de la ville et de la région. Une image qui s'adresse à ceux que l'on veut attirer et aux pourvoyeurs de fonds. Il faut retenir leur attention par l'excellence, la nouveauté et le spectacle. Cette image du territoire doit faire rêver pour faire venir, faire appel à des représentations symboliques qui font écho dans l'esprit des gens. Ces images produites avec les mêmes objectifs risquent de se ressembler. Or chaque territoire étant aujourd'hui en concurrence avec les autres, il s'agit, pour être retenu parmi les autres, dit M. Roncayolo, de se différencier pour avoir un message original à communiquer vers l'extérieur (Roncayolo, 2009) L'image s'adresse cependant également aux locaux: en effet elle dresse un portrait, forge une identité au territoire susceptible de développer un sentiment d'appartenance et de fierté. Le sentiment d'appartenance à une même communauté de vie peut renforcer le lien social, élément d'attractivité. Un citoyen qui est fier de l'image de son territoire développée par les politiques sera plus enclin à approuver leurs actions. Les habitants peuvent à leur tour devenir des ambassadeurs. L'image peut donc être un outil d'apaisement de la « démocratie locale », elle-même élément d'attractivité.

Si l'image des régions se construit à partir de l'ensemble du territoire régional, elle dépend fortement de l'image des villes qui la constituent. D'abord parce que la population se concentre de plus en plus dans les villes et parce que les villes jouent un rôle de porte d'entrée sur le territoire. Une entrée au sens premier car elles consti-

tuent bien souvent le premier point de chute des touristes surtout si ils arrivent par les gares. Les images des villes sont souvent aussi les mieux connues parce que les mieux diffusées. De plus, la société est post-industrielle et en prenant l'exemple de la France, seulement 2, 9% des emplois sont des emplois agricoles en 2010 selon l'INSEE (indépendants, aides familiaux salariés permanents ou saisonniers). Le développement se construit donc autour de l'économie tertiaire. L'accroissement des échanges et de la compétition a favorisé la concentration des moyens de production mais aussi des structures urbaines et de la population. Le développement tend à être fortement urbano-centré. Image et développement de la ville sont donc des moteurs importants de l'attractivité territoriale. Le projet urbain d'attractivité se fait alors projet d'attractivité territoriale.

La compétition pour l'attractivité étant permanente, les villes s'attèlent sans cesse à travailler et à renouveler leur attractivité. C'est dans ce cadre économique instable et évolutif que le projet urbain est un outil employé, pour ne pas dire à la mode, pour renforcer l'attractivité. Les urbanistes, les architectes, les paysagistes, les ingénieurs et parfois les écologues travaillent de concert pour ces projets d'attractivité de la phase concours à la réalisation. Ce processus étant généralisé, on peut se demander quelles sont les stratégies et les expressions à l'aménagement attractif des villes. Beaucoup de « contraintes de projet » étant identiques pour tous les projets d'attractivité, l'aménagement attractif des villes pourrait risquer de tendre vers une certaine standardisation. Nous étudierons donc ici la question suivante: Les projets urbains actuels visant l'attractivité produisent-ils des espaces standardisés ou bien territorialisés?

Nous verrons dans un premier temps que la recherche d'image à court terme, à caractère « marketing » et communicable partout sur la planète peut conduire à une certaine standardisation des projets visant l'attractivité. Puis nous verrons que certains projets cherchent à s'ancrer localement et revendiquent souvent une approche territorialiste.

Nous centrerons notre étude sur les «grands projets urbains», les «keyprojects», les projets clés, déterminants pour l'attractivité des villes. Le mémoire s'attachera à décrypter certaines tendances des

projets d'attractivité et la place et le travail du paysagiste seront particulièrement approfondis. Nous illustrerons notre propos avec les projets récents d'attractivité français, en particulier ceux de Montpellier, de Lyon et de Bordeaux parce que ces trois villes utilisent à ce jour activement le projet urbain dans le cadre de leur politique d'attractivité. Le travail est fondé sur l'analyse des réalisations et des visuels de projets en phase concours ainsi que sur celle des discours des maitrises d'ouvrage et d'œuvre. L'étude des pratiques paysagistes pour des projets urbains visant l'attractivité sera approfondie par l'analyse de projets urbains menés en stage à l'agence de paysage Fugmann Janotta à Berlin. Les réflexions stratégiques pour l'élaboration d'un plan guide pour une agglomération russe seront exposées. Puis les pratiques pour des esquisses de concours seront étudiées au travers de deux projets d'attractivité pour deux communes moyennes allemandes.

NB: les échelles métriques des plans dont l'unité n'est pas indiquée sont en m

I De la production d'images fortes au risque de la standardisation

1) Les projets d'attractivité: une forte dimension marketing

a) « City branding » et image forte

Mervi Ilmonen définit ainsi le « city branding »: faire de la ville un produit avec une marque (brand signifie marque en anglais). Une marque, nous dit-il, a pour rôle de charger le produit de significations qui dépassent sa fonctionnalité propre (Ilmonen, 2009). Ainsi le produit Coca Cola consiste à de l'eau avec du sucre et des arômes, mais la marque Coca Cola véhicule bien plus avec elle: elle se fait symbole du style de vie à l'américaine au sens succès, plaisir, loisir.

Le but de créer une image de marque à un lieu («branding a place»), c'est de le séparer des autres. C'est-à-dire que le « produit ville » doit se démarquer pour se vendre (Ilmonen, 2009). Cette différenciation passe par l'image, constituée d'attributs tangibles et intangibles, fonctionnels et émotionnels. Les professionnels de l'aménagement et du paysage en particulier sont à même de s'insérer dans ce processus, parce qu'ils travaillent les visuels et réalisent des synthèses des éléments constituant les lieux, terreau pour penser l'identité d'un lieu. Ils vendent aussi de l'immatériel. Le «produit ville» s'adresse à tous, c'est pourquoi l'approche englobante du paysage est appropriée dans ces démarches. L'urbanité, imprévisible, diverse, ouverte est changeante. Travailler le « city branding » ne revient donc pas tout à fait à créer une marque pour vendre un produit qui sera longtemps le même. Il s'agit de trouver des éléments forts qui soient les plus susceptibles de perdurer tout en permettant que l'image puisse évoluer.

L'image de marque, dit Ilmonen, doit être actuelle et réaliste: c'est une promesse qui doit être tenue. Mais elle met l'accent sur certaines caractéristiques extraordinaires. Les villes doivent donc choisir ce

qu'elles veulent être et quel message envoyer vers l'extérieur. L'organisation est interne et la promotion externe. La maîtrise d'ouvrage attend que ressortent des projets une vision stratégique pour la ville. Cette vision a vocation à être communiquée. Dans ce cadre, les projets cherchent à créer une image forte, qui frappe le regard et l'imagination: il faut qu'elle soit remarquable.

b) L'aménagement se fait représentant de son concept

La vision, l'idée forte conditionne le projet de telle sorte que l'aménagement devienne un représentant de cette idée. L'architecte Karim Basbous écrit que les aménagements sont « la traduction visuelle d'un discours, l'équivalent en dur de jeux de langage qui peuvent rappeler la démarche publicitaire ». Ils sont « identifiables, reconnaissables, communicables » (Basbous, 2012). Basbous cite trois exemples d'édifices qui parlent d'eux-mêmes: la bibliothèque nationale de France constituée de quatre livres ouverts (fig.3), le geyser cristallisé de la tour Agbar de Jean Nouvel pour le siège de la société des eaux de Barcelone (fig.4), et le Water Cube, avec une façade bleue et à bulles, pour la piscine construite pour les jeux olympiques à Pékin en 2008 (fig.5). Ces édifices sont la traduction littérale de leur concept. Ils deviennent des signes.

Pour le « Centre culturel et touristique du vin » à Bordeaux, l'agence X-TU a travaillé la forme du bâti à partir des formes liées au vin (fig.6). Le bâtiment prend la forme d'un liquide qui s'écoule: il signifie en lui-même le liquide (fig.7).

Dans ce contexte, le paysagiste propose également une traduction littérale du vin: la vigne. Les plans de l'aménagement ne sont pas encore disponibles, mais le site du projet précise qu'il comportera « un parvis planté de vigne » et que « des vignes évocatrices coloniseront les piliers de l'ouvrage en passerelle autour du bâtiment ainsi que certaines parties en prairie. Elles pourront également monter dans certains arbres en rive du bâtiment » [1].

A Montpellier, la ville cherche à mettre en avant sa proximité



Fig.3: BNF, @AGAPD, 2010



Fig. 4 Tour Agbar, Barcelone, MA 2012



Fig.5 Water Cube, Pékin, 2008



Fig.9 Le bleu, la mer, Odysseum, Montpellier, MA 2012



Fig.6 Les formes du vin, concept, Agence X-TU 2012



Fig.7 L'esquisse du bâtiment du CCTV, Agence X-TU 2012

avec la mer. Elle use pour cela du bleu, symbolique de l'eau, un peu partout dans la ville: sur son tramway, ses bus, son hôtel de ville (fig.8), clôtures des lieux publics, couleur de l'éclairage...Le centre commercial en plein air Odysseum use du bleu, des vagues (fig.9) et même d'éclats de verre bleus dans ses pavés. Nous terminerons ce chapitre en évoquant une réalisation que nous savons caricaturale mais qui permet d'illustrer le propos: l'archipel artificiel en forme de palmier « Palm Jameirah » à Dubaï. Le palmier est symbole de la plage, alors la plage se fait palmier. Les images parlent d'elles-mêmes.



Fig.8: Tramway et mairie bleus, Montpellier, MA 2012



Fig.10 Palm Jameirah, Dubai, 20..



Fig. 11: L'île Derborence, Lille, MA 2012



Fig12: La tour de Lille, Lille, MA 2012

mes (fig.10).

Si le concept a le mérite de donner une cohérence d'ensemble à un projet, et sa traduction celui d'être lisible et compréhensible par tous, la démarche a cependant tendance à dessiner l'espace par les pleins parce que les architectures dessinent des formes c'est-à-dire des pleins. Or l'espace vécu est le vide. Le vide qui constitue la matrice de l'espace public, terrain des paysagistes. Basbous dit: «Lorsque des architectes [...] dessinent des formes signes [...], le vide résulte de la forme au lieu de la déterminer» (Basbous, 2012). La plage palmier de Palm Jameirah dessine les vides mais au service de l'image conférée par une échelle qui n'est pas une échelle vécue: le piéton ne vit pas le palmier. On voit ici que le paysagiste, penseur des vides, a peu de place dans ce type d'aménagement, même s'il use lui-même de concepts pour construire et vendre ses projets.

2) Des aménagements qui se démarquent par leur caractère séparé

a) Un caractère séparé, à part

Les lieux du pouvoir « manifestent [rendent visible clairement] le pouvoir politique, et sa hiérarchie propre, dans son rapport à la stratification sociale. » (Balandier, 1991). Alain Santino écrit « La mise en représentation semble [...] être une condition fondamentale de l'institution politique. Elle consiste, en partie, dans la création d'un lieu du Séparé » [2]. On voit ici que les lieux peuvent prendre un caractère d'exception si ils se séparent, c'est à dire si ils se distinguent par rapport aux autres et si ils se mettent au-dessus dans la hiérarchie urbaine. Le caractère séparé fait partie des outils de symbolique urbaine que les concepteurs peuvent utiliser. Historiquement, il a surtout servi les représentations du pouvoir, d'abord religieux, puis politique, et pour donner à voir les fortunes personnelles. Aujourd'hui, c'est une des expressions des projets d'attractivité. L'île Derborence du Parc Matisse de Gilles Clément (fig.11) et la tour de Lille au dessus de la gare de Lille-Europe (fig.12) dans le quartier Euralille illustrent bien ce caractère séparé du projet d'attractivité Euralille à Lille par le contraste fort d'échelle, de forme et de sens avec leur environnement.

b) La monumentalité, vocabulaire du « séparé »

Dans la ville, le spectacle de la séparation est réalisé par la distinction entre architecture ordinaire et architecture monumentale (Preston-Blier, 1997). Dérivé du latin monere: avertir, rappeler à la mémoire (Merlin, Choay, 2010), le terme monument est un « édifice imposant par sa taille et remarquable par son intérêt historique ou esthétique, par sa valeur religieuse ou symbolique » [3]. Dérivé de ce nom commun, le qualificatif « monumental » peut être pris au sens plus réducteur suivant: «Qui est remarquable par

sa taille imposante, ses proportions, son caractère grandiose» [4]. La monumentalité est une architecture de l'exception: «L'absence de normalité du monument constituera ainsi son trait le plus fort, que ce soit l'héroïque par rapport au prosaïque, le pérenne par rapport à l'éphémère ou bien le luxueux par rapport à l'économique.» (Loyer, 1999)

Rem Koolhaas, urbaniste qui a participé entre autres au projet Euralille, évoque le caractère séparé de bâtiments gigantesques, qu'il nomme « Big buildings », dans son ouvrage Bigness (Koolhaas, Bruce, 1995). Il dit que ces bâtiments ont une telle dimension, qu'il n'est pas possible de tenir compte des tissus environnants dans la composition architecturale du bâtiment. Dans ce contexte, il énonce: « its subtext is fuck context », c'est-à-dire que la commande est dans ces cas là de ne pas tenir compte du contexte: il s'agit de faire autre chose.

Ces nouveaux lieux de représentation sont conçus souvent plus monumentaux encore que leurs prédécesseurs. La nouvelle mairie de Montpellier a une superficie de 28 000 m² [5] et mesure 40 m de hauteur avec un parvis de 120 m de long alors que le parvis à l'entrée de la précédente mesurait 30 m de long. Le nouveau conseil régional de la région Rhône Alpes à Lyon Confluence avec ses 38 000m² de bureaux [6] est aussi plus impressionnant que l'ancien siège de la Région à Charbonnières-les-Bains (fig. 13 et 14).

La tour est indissociable des représentations actuelles des villes globales et est un outil utilisé par plusieurs villes influentes qui cherchent à se démarquer en tant que métropole. La ville de Lyon en a déjà deux grandes: la tour de la Part Dieu (164, 9m) et la tour Oxygène (115m). La nouvelle tour Incity qui est programmée sera plus haute encore avec ses 200m de haut et modifiera amplement le skyline, trait dessiné sur le ciel par les éléments terrestres (fig.15).

Ce nouveau skyline modifie fortement et rapidement les perceptions et l'image de la ville ce qui peut engendrer des conflits importants entre les habitants, les investisseurs et les décideurs mais offre résolument une vision d'avenir [7]. Ces tours comprennent de plus en plus d'espaces végétalisés en intérieur, comme c'est le cas

dans le projet de la tour Incity, offrant des potentiels d'étude pour des paysagistes.



Fig.13 Ancien Conseil Régional Rhône Alpes



Fig.14 Nouveau Conseil Régional Rhône Alpes



Fig.15 Tour Incity et modification du skyline de Lyon, @ Incity 2012



Fig.16: Tours végétalisées, dites « Bosco verticale », Milan, auteur et date de publication inconnus

c) Les espaces extérieurs des projets monumentaux prennent plusieurs formes

Pour ces aménagements, les paysagistes adoptent des postures différentes:

Ils peuvent choisir de mettre en exergue la monumentalité des bâtiments en gardant l'espace volontairement bas et ouvert et en mettant en scène une perspective rectiligne et symétrique. Choix que nous qualifierions de classique. Les tableaux de la Renaissance montraient des scènes de ce type. Riccardo Bofill qui s'inspire de cette époque use de cette technique pour la mise en scène du Parc olympique à Barcelone (fig. 17) Ici, le jardin est volontairement bas avec des oliviers qui ne se mettent pas à l'échelle du bâtiment. Celui-ci n'en paraît que plus grand (fig.18).

Les paysagistes peuvent aussi choisir de dégager complètement les parvis, de les concevoir sans autre élément de composition que le revêtement comme à la Mairie de Montpellier, où le parvis mesure 120 m de long (fig.19) et à la gare centrale de Berlin « Hauptbahnhof » (fig.20). Ce dégagement des espaces peut être encore plus radical en usant d'une surface impraticable qui impose un recul par rapport au bâtiment. C'est le cas de la « place nautique » à Lyon Confluence qui met en exergue le bâtiment du pôle de loisirs. La surface en eau, si elle est accessible en bateau, n'est pas praticable à pied et sert surtout de scène au bâtiment (Fig.21).

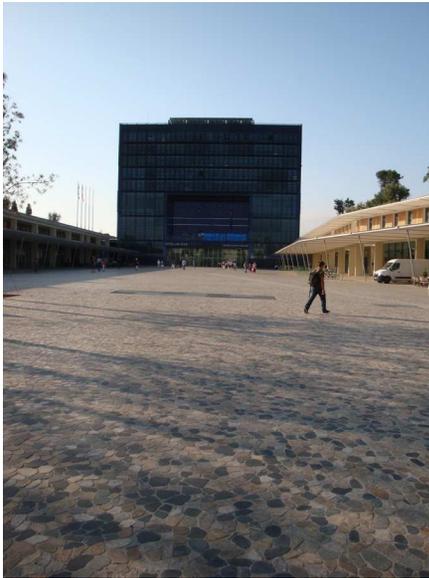


Fig.19: Parvis dégagé sur 120 m de long , Mairie de Montpellier, MA 2012



Fig.20: Esplanade devant la «Hauptbahnhof», Berlin, @T. Hoesmann 2010



Fig.21 «Place nautique», Lyon Confluence



Fig.17: Perspective monumentale, Parc olympique de Barcelone, MA 2012



Fig.18: Petits oliviers, Parc olympique de Barcelone, MA 2012



Fig.22: Colline monumentale, Montpellier, MA 2012



Fig.24: Ecrin vert pour la Mairie, Montpellier, MA 2012



Fig.25: Ecrin vert en projet pour le CCTV, Bordeaux, @Agence X-TU 2012



Fig.23: Monumentalité de l'espace et petitesse du piéton, Montpellier, MA 2012

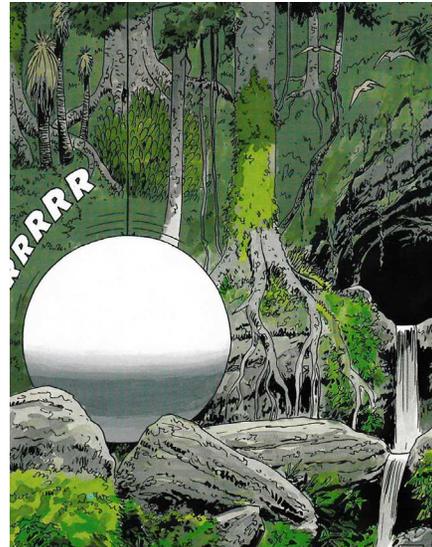


Fig.27 Technologie/nature, contraste/mystère, Bételgeuse tome2 p7, @ Léo 2001

Les paysagistes peuvent aussi décider de mettre les espaces extérieurs à l'échelle du bâtiment: à la mairie de Montpellier la colline se fait aussi monumentale que l'édifice (fig.22) Le piéton est pris dans un espace qui le dépasse (fig.23). Dans ce cas, les éléments bâtis et non bâtis forment un ensemble à caractère séparé.

Les espaces extérieurs peuvent ne constituer qu'un écrin de verdure sur lequel le bâtiment est venu se poser et semble flotter. C'est un choix qui a été fait par exemple à la Mairie de Montpellier et au CCTV de Bordeaux (fig.24 et 25). Dans ces cas-là, l'aménagement et les plantations sont réduits à leur plus simple expression et la végétation spontanée est acceptée (fig.26).



Fig.26: Végétation semi spontanée pour l'écrin vert, Montpellier, MA Juillet 2012

La végétation foisonnante, peu organisée, spontanée contraste avec la démonstration orthogonale de la puissance du bâtiment. «Ces lieux de la rupture brutale, nous dit Donadieu, [...] sont [...] propices à la naissance de l'imaginaire». Pour lui, les imaginaires liés à la forêt et le désert sont du même ordre parce que ce sont des «territoires de vides humains» où « l'action humaine peut se desserrer presque jusqu'à l'inculture » (Donadieu, 2002). La cime des arbres trace la limite entre la culture, la technologie du bâtiment et la «nature» pleine de ressources de biodiversité, monde mystérieux à explorer. Il y a ici comme un état d'équilibre recherché par l'usage de deux extrêmes qui se font chacun le contre poids de l'autre. Un dessin de Leo traduit ces relations de tension entre deux mondes (fig.27). Nous avons vu que les partis pris des paysagistes divergent. Nous allons maintenant aborder le caractère récurrent de certaines images dans ces projets.



Fig.28 Cube à l'Expo '02, Murat, Block 2002



Fig.29: Concert Hall, Copenhagen,



Fig.30: Cube orange, Lyon, Inconnu 2010



Fig.31 Cube au CSST, Montpellier, MA 2012

3) Des images qui tendent à se standardiser

a) Des images récurrentes dans les projets d'attractivité

La vision doit être compréhensible par tous et partout: cela peut amener à produire des concepts applicables partout. Nous donnerons ici deux exemples de concepts pour des espaces à caractère séparé qui reviennent dans les projets d'attractivité dans des contextes différents: l'exemple du cube et celui de l'île. Puis nous verrons que l'eau est un élément omniprésent dans les projets clés.

Le cube, solide parfait, se suffit à lui-même pour instaurer un caractère solennel à une situation. Jean Nouvel a utilisé plusieurs fois ce concept pour ses bâtiments de prestige dans des contextes très différents: Murten Swiss Expo 2012 ou Exp'02 (fig.28), le « Concert Hall » de Copenhague (fig.29), cube bleu et la nouvelle mairie de Montpellier, autre cube bleu. Le cube bleu se fait encore plus emblématique au Water Cube, piscine de Pékin, conçue par les architectes australiens Peddle Thorp & Walker (fig.5 vue p.4), Au nouveau quartier « attractif » de Lyon Confluence se trouve également le « cube orange », conçu par les architectes Dominique Jakob et Brendan MacFarlane (fig.30). Le cube s'invite aussi à Montpellier aux côtés du nouveau centre des archives (fig.31) Le cube peut donc être posé partout. Nous remarquerons par ailleurs que trois des cubes cités ici sont au contact d'un miroir d'eau (fig. 28, 29 et 30) et que tous les cubes bénéficient d'un environnement ouvert.

L'île est par nature un lieu séparé, à part et donc par extension d'exception. Cette situation géographique se fait support de «grands projets urbains»: île de Nantes, presqu'île de Lyon dans le projet Lyon Confluence, île du Ramier à Toulouse, île Seguin à Boulogne-Billancourt.

Ces territoires ont tous en commun d'être des territoires en déprise industrielle qui constituent des réservoirs fonciers en centre ville: ils sont donc amenés à muter. Cependant les petites villes de Pfaffenhoffen et Cottbus en Allemagne, qui souhaitent lancer un projet urbain d'attractivité autour de l'eau n'ont pas d'île en déprise industrielle, mais souhaitent que l'«île» soit au cœur de la vision stratégique pour leur ville développée au cours du concours qu'elles lancent et auxquels a candidaté l'agence FJ. Les appels d'offre précisent expressément que la proposition doit penser cette île (cf partie III pour plus de détails). Dans le cas de Cottbus, l'île n'existe pas encore, puisqu'elle s'insère dans un plan d'eau créé. L'île est considérée comme un paysage-objet attractif qui se suffit à lui-même (fig.32).



Fig.32 L'île, paysage-objet, ??

La référence à l'eau est omniprésente. Les grands projets d'attractivité de ces dernières années ont très souvent été des projets de renouvellement urbain des berges des fleuves qui traversent les villes: berges de Garonne à Bordeaux, berges du Rhône et berges de Saône à Lyon, berges de Maine à Angers,... L'opération Euro-méditerranéenne à Marseille consiste essentiellement à la reconversion de son port en zone culturelle et touristique. Pour Salles, il ne s'agit « pas seulement de saisir des opportunités foncières, mais aussi de tisser de nouveaux liens entre les hommes et ces territoires. Dans un contexte d'aménagement, l'objet est d'introduire de nouveaux usages où le rapport à l'eau est associé aux loisirs, à l'image de marque et à la perception de l'environnement naturel.» [8]. C'est l'idée qu'exprime également Michaël Delafosse, adjoint à l'urbanisme de Montpellier dans une interview à Midi Libre: «Ces trente dernières années, la ville a reconquis le Lez. Sur l'idée de plage urbaine qui va se créer, les Montpelliérains vont bouquiner, flirter, flâner...» [9]

A Montpellier, les projets attractifs récents font tous appel à l'eau. Des zones humides et des petits ruisseaux peuvent même être choisis comme élément fort du concept de l'aménagement paysager. Au nouveau centre du sport et du savoir pour tous Pierres Vives, à Montpellier, une artère sera en partie détournée pour agrandir les berges végétalisées du Lieutord (fig.33) qui coule assez peu (fig.34). Le Parc de Michel Desvignes dans la ZAC des Jardins de la Lironde renforce le caractère courbe du lit de la Lironde en plantant des alignements d'arbres (fig.35). L'eau n'étant pas visible, le contraste est peu marquant (fig.36).

Tout le développement urbain récent de Montpellier est articulé autour du Lez comme le montre la carte des nouveaux quartiers (fig.37). La Mairie a été déplacée du centre ville vers l'est afin de renforcer le développement au bord du Lez et au delà en y créant une centralité forte. Le centre commercial et de loisirs de plein air « Odysseum » fait référence à la mer comme nous l'avons vu précédemment.



Fig.33 Plan masse pour le quartier autour du CSST: l'importance donnée au Rieutord, Art and Built 2010



Fig.34 Le Rieutord sur le terrain, Montpellier, MA 2012



Fig.35 Plan masse du Parc Marianne traversé par la Lironde, @AMD2009



Fig.36 La Lironde sur le terrain, Parc Marianne, Montpellier, MA 2012

Formes géométriques parfaites, références à des éléments naturels connus universellement, les projets d'attractivité peuvent donc avoir tendance à user d'images exportables partout qui pourraient risquer de standardiser le paysage urbain.

b) Une image utilisée à outrance perd de son efficacité

Les bâtiments monumentaux ne symbolisent aujourd'hui plus uniquement le pouvoir politique ou religieux ainsi que la fortune per-



Fig.38 Le mur végétal symbole de technologie, Avignon



Fig.37 Les nouveaux quartiers de Montpellier se concentrent autour du Lez

sonnelle, car, dans certains cas, leur fonction importe moins que l'envergure nouvelle qu'ils donnent au skyline de la ville ou aux panoramas. En effet, les fonctions des nouveaux bâtiments monumentaux sont fort diverses: centres commerciaux (Tour Lille Europe), musée (Cristal Nuage, musée des Confluences à la pointe de la presqu'île de Lyon et Centre culturel et touristique du Vin à Bordeaux, etc.), palais des Congrès, Centre culturel (Théâtre du Quai à Angers, etc.), Centre des Archives (Centre du savoir et du sport pour tous, Montpellier), Halles de sport, ...

On passe d'une symbolique urbaine qui fait sens à l'échelle de la ville à l'avènement d'une symbolique à une échelle plus globale, celle de la richesse de la ville. Les projets sont une exposition de technologie en plein air: des matériaux high-tech, des bâtiments de plus en plus efficaces énergétiquement, l'utilisation d'énergies renouvelables, ... Le végétal suit aussi cette tendance avec par exemple les murs végétaux (fig.38), ... Dans les discours et les formes, les images que la ville donne d'elle-même sont souvent celle d'une ville qui est entrée dans le XXIème siècle sous le signe de la croissance verte comme l'illustre parfaitement l'exemple de la Mairie de Montpellier comme nous l'avons décrit précédemment (fig.24).

La monumentalité est une architecture de l'exception. Si les exceptions se multiplient, elles perdent de leur caractère singulier. La hiérarchisation des fonctions urbaines pourrait perdre en lisibilité. L'enjeu de ces projets est donc de manier au mieux les différentes échelles afin de garder une lisibilité globale mais aussi locale.

4) Conclusion : La place du paysagiste dans ce type de projet urbain

Le travail du paysagiste est visible dans ce type de projet. Il peut notamment jouer avec les différentes échelles, afin de mettre l'espace extérieur à taille humaine ou de magnifier le caractère monumental, comme nous l'avons montré dans le paragraphe sur la monumentalité. Son travail tend quelquefois à être relégué à l'arrière-plan face à la concurrence d'une architecture-objet des bâtiments, une « Wow-architecture » qui monopolise le regard. Cependant, la qualité des espaces extérieurs dépend beaucoup de la répartition des vides et des pleins sur le site, et pas seulement des objets qui retiennent le plus le regard. Le paysagiste peut travailler en synergie avec les urbanistes et les architectes en début de projet pour que sa vision soit prise en compte. Le paysagiste participe aujourd'hui plus souvent dès cette première phase, ce qui permet à son action d'être plus concluante. Les discussions peuvent être parfois délicates, parce que chaque métier a sa propre vision d'aménagement, de lointains, de perspectives à préserver ou à construire.

Dans la partie qui suit nous nous pencherons sur des projets qui cherchent à se créer une image fondée sur une différenciation qui use des caractéristiques locales au lieu des « méthodes » universellement reconnues, afin d'essayer de limiter la standardisation des espaces.

II L'attractivité par la différenciation liée aux caractéristiques locales: la territorialisation

1) La territorialisation: un paradigme de la diversité des localités.

a) L'approche territorialiste: la prise en compte du local

L'approche territorialiste est « centrée sur le territoire comme bien commun, sur son identité historique, culturelle, sociale, environnementale et productive, dont le paysage est la manifestation sensible. » [10].

Cette approche cherche à penser le local en envisageant toutes les composantes, toutes les facettes comme faisant système car elle considère qu'il y a une « coévolution entre les processus de production et de distribution, d'évolution culturelle de l'individu et de transformation des milieux de vie » [10].

Un projet qui voudrait prendre en compte tous les facteurs ne pourrait, alors, pas se passer d'une analyse fine du terrain et du local, y compris si un rayonnement mondial est recherché. Le projet se fait projet de territoire et non projet sur le territoire. Il s'agit de révéler la richesse géoculturelle des lieux et d'aider à un développement harmonieux qui la respecte en prenant en compte l'avis des habitants et en préservant l'environnement.

b) Evoquer un territoire c'est le séparer des autres

Le mot « territoire » a envahi les discours politiques et médiatiques. De nombreuses agences de paysage utilisent ce mot, et vont parfois jusqu'à l'employer dans leur nom d'entreprise. Employé au pluriel, le mot appuie sur la diversité des espaces, des milieux, des paysages, des cultures.

Définir des territoires, c'est essayer de rassembler des entités selon

des critères définis. Un territoire serait alors une entité définie avec des caractères propres. Parler de territoire peut donc être, dans la recherche d'attractivité, un moyen de créer une image qui met en avant le contexte, qui insère le lieu dans une échelle plus grande. « Le territoire est présent au travers de certains lieux parce qu'ils sont dotés de cette capacité à le symboliser » énonce Debarbieux [11]. Il est donc possible de travailler l'image d'une ville en révélant le territoire sur les lieux de projet.

Travailler la dimension territoriale dans des projets urbains pour renforcer l'attractivité peut prendre plusieurs formes que nous allons nous attacher à détailler, de l'approche la plus superficielle à la plus fouillée, à la plus exigeante.

2) Mise en scène d'images choisies du territoire régional

a) Des références aux productions locales

Les situations géographiques se caractérisent par un climat et un terrain particuliers qui peuvent être plus favorables à certaines pratiques culturelles que d'autres. Ainsi l'élevage des canards s'est développé dans le sud-ouest, le vin dans la région bordelaise et en Languedoc, le champagne en Champagne. La similitude de terminologie dans ce dernier exemple pour désigner un produit et sa région d'origine montre la forte dimension symbolique que peut avoir une production pour un lieu. Par sa fonction symbolique, le cultural peut devenir culturel. Les produits de luxe et exportables tels que le foie gras et le vin s'y prêtent plus facilement que les productions des grandes cultures. Certains projets d'attractivité font des références à ces productions emblématiques de leur région:

La ville de Bordeaux fait référence à la vigne et au vin au Centre Culturel et Touristique du Vin à Bordeaux: « Le parvis du Centre Culturel et Touristique du Vin marquera le contraste entre les origines naturelles du vin (la vigne sauvage) et ses dimensions culturelles (l'édifice architectural et son programme)»[1].. A Montpellier, des

oliviers, emblématiques de la Méditerranée, sont plantés sur le toit des bâtiments longeant le parvis de la mairie de Montpellier (fig.39). Les avoir plantés en hauteur montre l'intention de les mettre en exergue.



Fig.39 Des oliviers, symboles de Méditerranée, Montpellier, MA 2012

b) Des références aux grandes entités naturelles locales

Les grandes entités naturelles font partie des représentations attachées au territoire. Elles peuvent être utilisées dans les projets. Nous prendrons ici l'exemple de Montpellier qui fait souvent référence à la mer, comme nous l'avons déjà évoqué. Ajoutons ici que les noms des quartiers de l'Est utilisent eux aussi des références maritimes: « Port Marianne », « Consuls de Mer ». Remarquons également que beaucoup des nouveaux aménagements à Montpellier utilisent le palmier, symbole de la plage et du soleil (ZAC Grand Cœur, Pierres Vives).

Un nouveau projet touche aussi l'Avenue de la Mer. Cette rue doit requalifier la connexion à la mer, et par là affirmer un lien entre Montpellier et la mer. Le lien est très symbolique puisque les distances ne permettent pas d'accéder à pied aux plages: Palavas (10 km), Carnon (12 km), Villeneuve les Maguelone (15 km), ou La Grande motte (22 km). Les documents de projet vont même jusqu'à raccourcir l'échelle pour montrer une proximité avec l'eau et la mer (fig.40). Cependant le projet qui amène la 3ème ligne de tramway

jusqu'à cette avenue rapproche le piéton du rivage.



Fig.40 Avenue de la Mer: rapprocher la mer de Montpellier, @Jaubert 2009

Les références aux productions locales et aux grandes entités naturelles peuplent les guides touristiques et les cartes postales. Elles produisent des images qui s'adressent en priorité à ceux qui ne sont pas de la région. Nous verrons ici que l'approche territorialiste peut s'exprimer de manière plus subtile en cherchant à révéler les sites.

3) Révéler le site

a) un paradigme qui insiste sur la nécessaire mise en lumière des sites

Au sens de situation, d'assise géographique, le site est la matrice de tout espace, la matrice préexistante à tout projet. Il est possible de ne le considérer que comme un simple support, mais aussi de l'utiliser comme sujet de projet. Toute situation est unique et donc particulière. La montrer, la révéler, c'est donc affirmer sa différence.

Pour les projets paysagers, il ne s'agit « pas tant de s'intégrer (comme les projets d'architecture contextualistes) que, plus radicalement,

de manifester le site » (Marot, 1995).

Celui-ci peut alors être un outil de cohésion, de lien entre les différents éléments de projet et même entre des projets distincts, lorsque des lots sont confiés à des opérateurs différents par exemple.

Révéler un site, c'est donner de l'espace au regard pour que celui-ci trouve du sens au terrain observé. «Il est un temps, le nôtre, où l'accumulation des choses est telle que tous les horizons se ferment.» dit Michel Corajoud (Corajoud, 2002). Alors, pour montrer le site, il faut ouvrir et sauvegarder des perspectives vers des horizons.

Les percées visuelles permettent de savoir lorsqu'on est dans un lieu quel est son positionnement par rapport à d'autres lieux, elles font aussi rentrer dans le site des composantes des lieux environnants si bien que l'échelle du site devient celle du perçu. C'est dans ce sens que Marot affirme que le site est la « matière même du projet: c'est presque en lui que le programme de l'intervention sur l'espace ouvert serait à déchiffrer » (Marot, 1995) et c'est dans ce sens aussi que Michel Desvignes définit lui-même les périmètres de ses interventions.

Ce processus de projet ne peut pas faire l'économie de l'observation, de l'exploration du terrain. La visite de site peut aussi être un moment de conception autant que d'analyse: le paysagiste projette à partir de ce qu'il voit et analyse sur le terrain. Bernard Lassus parle d'«analyse inventive» à propos de ces aller-retours entre le perçu, le pensé et le conçu.

b) Révéler le site dans un projet d'attractivité : les exemples de Lyon Confluence et de la nouvelle Mairie de Montpellier

Le projet de Lyon Confluence jouit d'une situation géographique exceptionnelle: une presqu'île à la confluence du Rhône et de la Saône. Il est aussi situé à l'entrée Sud de la ville (fig.41) Le plan guide démontre d'une intention de mettre tous les espaces ouverts en relation: l'espace public est assez continu. La rive gauche est gardée très ouverte dégageant la vue sur l'eau et sur les rives d'en face (fig.42). Le projet prévoit que la rive du côté Saône

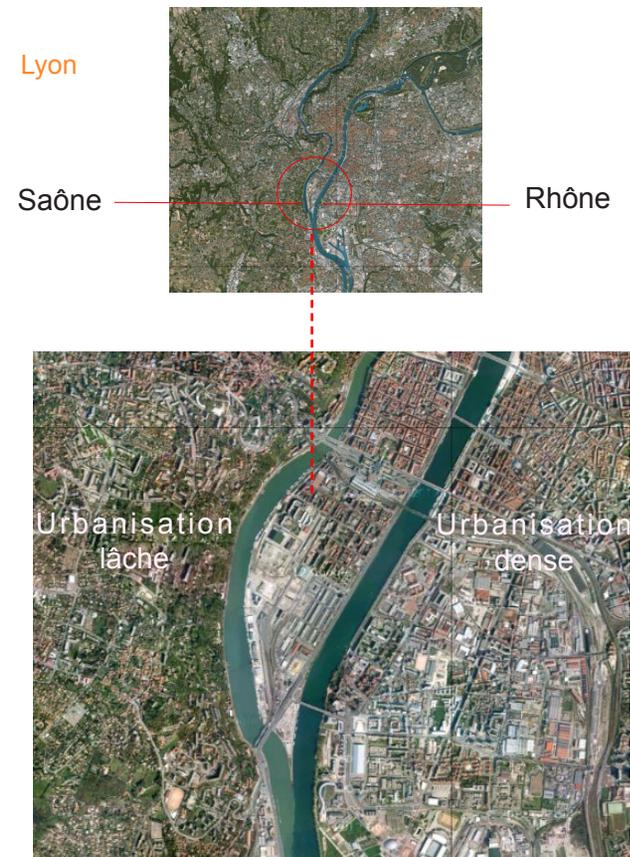


Fig.41 Lyon Confluence: entre Saône et Rhône, Google Map et MA 2012

soit plus végétale et ouverte que la rive côté Rhône avec notamment un parc, grand espace ouvert, le parc de Saône (fig.43). De cette rive, la vue est large vers les coteaux d'en face à l'urbanisation encore peu dense (fig.42). Une «promenade verte» amène jusqu'à la pointe de la presqu'île qui reste un espace ouvert, et là s'ouvre la Confluence. L'organisation du bâti orthogonalement à la rive crée des couloirs le long desquels le regard peut s'égarer jusqu'à la rive(fig.45). Le projet travaille donc à la lisibilité du site.

La nouvelle Mairie de Montpellier a été planifiée excen-



Fig.49 Ouvrir le regard sous les ponts pour renforcer les continuités visuelles,Lyon Confluence Avant/Après, @



Fig.45 Couloirs orthogonaux aux berges ouvrant le regard jusqu'à celles-ci

Fig.43 Le parc de Saône, un parc ouvert,@Depaule-PAD-Asylum



Fig.44 La promenade dégage la vue sur l'eau et les côtes d'en face, @

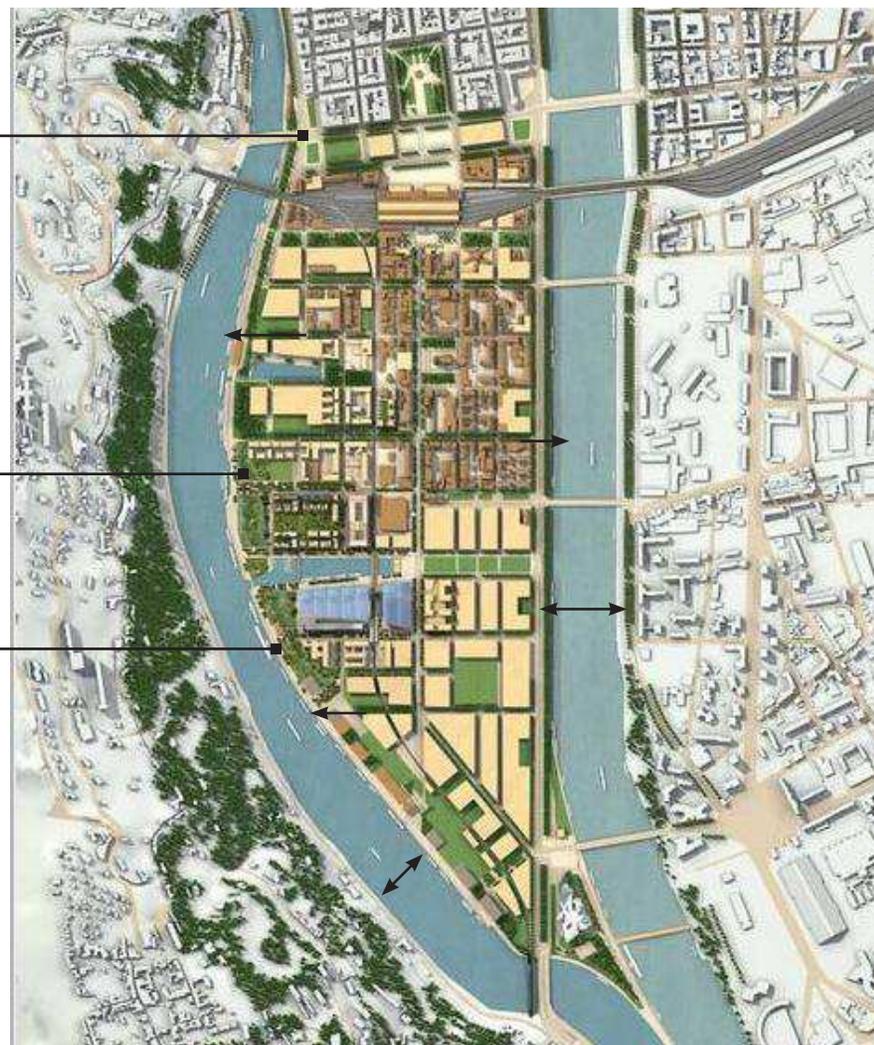


Fig.42 Plan guide de Lyon Confluence

trée, à l'est de Montpellier, au bord du Lez, dans un site qui était jusqu'ici peu urbanisé et historiquement assez peu fréquenté par les Montpelliérains. En venant s'installer au bord de ce cours d'eau, la Mairie fait venir dans ce lieu des habitants qui n'y allaient pas ou peu et qui découvrent ou redécouvrent les rives du Lez. L'opération révèle le site au public parce qu'elle le montre. Certaines des perspectives dégagées permettent de situer la mairie par rapport à son environnement: le Lez qui coule en contrebas, la plaine qui s'étend sur la rive en face (fig.46) et le centre ville au nord-ouest avec le clocher de l'église Sainte Anne (fig.47).



Fig. 46 Perspective sur le Lez et l'autre rive, Mairie de Montpellier, MA 2012



Fig.47 Perspective montrant la relation au centre ville, Mairie de Montpellier, MA 2012



Fig.48 Ripisylve conservée à la Mairie de Montpellier, MA 2012

4) Intégrer le projet à la situation existante

a) La végétation antérieure peut être sauvegardée

La végétation de ripisylve a été conservée dans sa quasi intégralité dans les projets de la mairie de Montpellier (fig.48) et dans celui du CCTV à Bordeaux [1]. C'est le cas également du parc des Angéliques, espace public majeur de l'opération urbaine de la rive droite de Bordeaux, où une partie des berges était classée Natura 2000 et contenait des espèces protégées [12].

b) L'insertion dans la structure bâtie antérieure peut être travaillée

Le quartier de la phase I de Lyon Confluence reprend la trame orthogonale de la trame bâtie du nord de l'île, créant ainsi une continuité bâtie du nord au sud, mettant en résonance les deux zones atténuant ainsi la rupture constituée par les voutes de la gare. (Voir le plan guide fig.42). Notons que la continuité est traduite ici non seulement par un alignement des pleins mais aussi par la taille des nouveaux bâtiments qui reste du même ordre de grandeur.

c) La continuité entre les anciens et les nouveaux espaces publics peut être pensée

La continuité visuelle et physique entre les nouveaux et les anciens espaces publics permet d'insérer le projet dans des logiques antérieures de déplacements en en créant de nouvelles qui invitent à la promenade. A Lyon Confluence, les paysagistes ont travaillé à réduire l'accumulation de détails, à simplifier l'espace sous les ponts afin de conduire le regard jusqu'à ce qu'il s'ouvre sur les arrière-plans constitués des anciens espaces publics (fig.49, page de gauche, en haut à gauche).

5) Prendre en compte les usages, les attentes et les difficultés des habitants.

a) La concertation peut permettre de révéler les usages préexistants du site

Les paysagistes et autres concepteurs peuvent parcourir le site, en noter les particularités, projeter mentalement des devenirs possibles de cet espace. Il est possible de chercher dans le paysage des indices des usages existants. Mais la connaissance réelle des usages demande une observation de longue durée. Le concepteur peut faire appel aux usagers: une simple conversation avec un riverain peut en apprendre long au professionnel dans un temps réduit que ce soit sur les chemins empruntés, les usages informels, les heures de fréquentation...

Certains projets d'attractivité vont plus loin: ils ont mis en place des sessions de concertation avant la consultation des maîtres d'œuvre. Nous citerons ici le projet de requalification des berges de Maine à Angers [13].

Après une réunion publique extraordinaire, la ville d'Angers a mis en place des ateliers de concertation avec 90 habitants tirés au sort parmi les volontaires, de mars à juin 2010. 3 groupes de travail ont été formés lors des ateliers afin de recueillir les analyses, les ressentis et les propositions sur les thèmes suivants:

- L'eau ou comment reconquérir la rivière et ses berges ?
- Angers demain inspirée, innovante, une qualité de vie toujours plus forte... Quels moyens pour ces objectifs ?
- Piétons, cyclistes, poussettes... et voitures. Quel équilibre demain sur les berges de la rivière ?

La synthèse de ces discussions a été transmise lors de l'appel d'offre afin que les équipes puissent prendre en compte les points soulevés.

b) La concertation après la phase d'esquisse permet d'ajuster le projet aux exigences des habitants

La concertation prend place souvent aussi après la première phase d'esquisse. S'il n'y a pas eu de concertation avant, les paysagistes et autres concepteurs ne bénéficient pas de la connaissance d'usage des habitants lorsqu'ils tracent le premier dessin du projet. Toutefois, l'esquisse est un support qui permet d'amorcer la discussion, avec ou sans concertation préalable.

Dans le cas des berges de Maine d'Angers, les habitants ont débattu des trois projets sélectionnés par le conseil municipal après concours. Une exposition a été mise en place pour que tous les habitants puissent connaître les propositions et donner leur avis sur les différents éléments de projet dans une urne à la sortie. Le groupe habitant a exprimé sa préférence pour le projet de Grether-Phytolab qui supprimait les 2x2 voies sur berges en la reconvertissant en zone paysagée d'écoulement des crues. La concertation a fait ressortir que les habitants considéraient que l'attractivité des berges passait par une étape obligée de réduction de la circulation motorisée. Deux habitants ont fait le compte rendu des discussions du groupe habitant au conseil municipal, qui s'est ensuite prononcé pour le projet de Grether-Phytolab.

Nous noterons ici que mettre en place une concertation est une obligation légale selon l'article L 300-2 du code l'urbanisme en cas d'élaboration ou de révision du Scot et du PLU, en cas de création d'une ZAC, et pour toute opération urbaine d'envergure. Les modalités de la concertation sont à définir par le conseil municipal auquel les résultats de la concertation seront présentés [14]. Il n'y a pas d'obligation à respecter ces résultats dans les projets, cependant il est évident que les communes ont intérêt à ce qu'ils soient pris en compte pour que les projets apparaissent légitimes.



Fig.50 Pierres Vives à Montpellier: réunir le centre et la périphérie

c) Apaiser la ville

Prendre en compte le territoire, cela peut être aussi tenter de résoudre les problèmes des habitants.

Le projet du centre du sport et du savoir pour tous Pierres Vives à Montpellier relève d'une tentative de créer une centralité en banlieue qui attire aussi bien les habitants de toute la ville que ceux du quartier, afin de réduire le sentiment d'isolement d'un quartier qui se vit et est perçu par les autres comme un « quartier sensible ». Le haut de la fig.50 montre la situation urbaine du projet.

Le caractère monumental de l'opération (fig.50 en bas), qui vise l'image comme nous l'avons vu précédemment, est aussi ici un signal d'intervention forte dans un quartier où peu d'interventions d'aménagement sont effectuées, destiné à faire reculer le fort sentiment d'abandon

A Barcelone, les paysagistes Arriola et Fiol ont cherché comment intervenir pour renforcer le sentiment d'appartenance à un même quartier dans des quartiers fragmentés et désunis. Ils ont conçu des sculptures qui reprennent les motifs des immeubles, font écho au lieu, et en ont placé à différents endroits du quartier afin de mettre les lieux en résonance (fig.51)

6) Conclusion: Le paysagiste a toute sa place dans le cadre d'une approche territorialiste

Plus le degré de territorialisation du projet d'attractivité est important plus le rôle du paysagiste l'est aussi. Il tisse des liens à la fois spatiaux et sociaux. Le paysage peut jouer un rôle fédérateur dans des projets urbains où les espaces sont fragmentés et dont la lisibilité dépend en premier lieu de la lisibilité des espaces publics et du site.

Michel Corajoud parle d'un projet qui se fait « conversation: on n'y entre qu'à condition d'écouter ce qui s'est dit, et l'on n'y prend la parole que pour la rendre » (Marot, 1995). Le projet propose alors une stratégie qui reste ouverte, il ne fournit en aucun cas d'image figée. Ce caractère évolutif du projet de paysage est adapté à un contexte économique instable qui induit la dimension évolutive de l'espace urbain.



Fig.51 Sculptures pour réunir les quartiers à Nou Barri, Barcelone, @ Landezine

III Pratiques paysagistes pour des projets d'attractivité en phase concours

Nous détaillerons ici les pratiques paysagistes en phase concours de trois projets clés pour l'attractivité de communes menés à l'agence de paysage Fugmann Janotta à Berlin et auxquels j'ai participé. Les communes sont de taille variable et n'ont pas de rayonnement métropolitain, mais comptent à l'échelle régionale. Ces petites villes sont en concurrence avec les autres petites villes de leur région. Les villes peuvent aussi décider de se regrouper et de chercher un développement d'agglomération cohérent.

Nous présenterons et analyserons d'abord ici les pratiques des paysagistes dans le cadre de premières réflexions programmatiques pour un plan guide pour une agglomération, en collaboration directe avec des urbanistes. L'illustration sera faite à partir d'un projet en Russie. Puis nous nous pencherons sur le travail du paysagiste en phase esquisse plus détaillée pour renforcer l'attractivité de villes moyennes allemandes avec deux études de cas de concours en Allemagne.

1) Définir un programme pour renforcer l'attractivité d'une agglomération : l'exemple de l'agglomération russe BUS

a) Objet de la consultation et acteurs

Il s'agit de proposer un plan guide (masterplan) pour l'agglomération. Il s'agit de proposer un plan guide (masterplan) pour l'agglomération composée des trois villes industrielles de Berezniki, Usolje et Solikamsk. La maîtrise d'ouvrage souhaite que les concepteurs fassent émerger une image pour les villes et l'agglomération et réfléchissent à améliorer l'attractivité générale de l'agglomération. A la

fin de l'étude, le propos devra aussi être illustré par quelques propositions plus détaillées, exemple de la traduction dans l'espace du «masterplan». Ici ne seront présentées que les premières réflexions stratégiques parce que le projet n'en est qu'au démarrage.

Acteurs:

Maîtrise d'ouvrage:

-Les trois communes de B., U. et S.

-La société minière « Ural Kali ». Le projet sera financé par les communes, la société Ural Kali. L'Etat pourrait contribuer aussi, sans certitude.

Maîtrise d'œuvre:

Mandataire: Buro Happold, architectes-urbanistes, Londres

Architectes -urbanistes KK-Architekten, Berlin

Paysagistes et paysagistes écologues de l'agence Fugmann Janotta, Berlin

b) Contexte

Les villes russes de Berezniki (165 950 habitants en 2008.), Usolje et Solikamsk se situent en Oural, à 170 km du nord de Perm, capitale régionale (fig.52). La rivière Kama, affluent gauche de la Volga, traverse l'agglomération (fig.53) Le paysage est constitué de grands espaces. Les hivers, enneigés, durent 7 mois. Les villes ont été florissantes. Berezniki, notamment, était une cité-jardin visitée pour ses espaces extérieurs. Aujourd'hui ceux-ci ne sont presque plus entretenus.

Comme l'intégralité de l'ancienne URSS, l'agglomération de BUS connaît la transition du modèle économique soviétique à un modèle capitaliste. C'est donc tout récemment que cette région entre dans la compétition internationale pour l'attractivité. Les trois villes n'ont pas encore fait l'objet de projets pour renforcer l'attractivité. L'élaboration du masterplan est donc la première orientation stratégique proposée pour cette agglomération.

L'activité de cette région est minière et en perte de vitesse. Les sels et carbonates de potassium extraits du sol ne sont pas



Fig.52 BUS: une agglomération dans la région de Perm en Oural, MA et Google map 2012

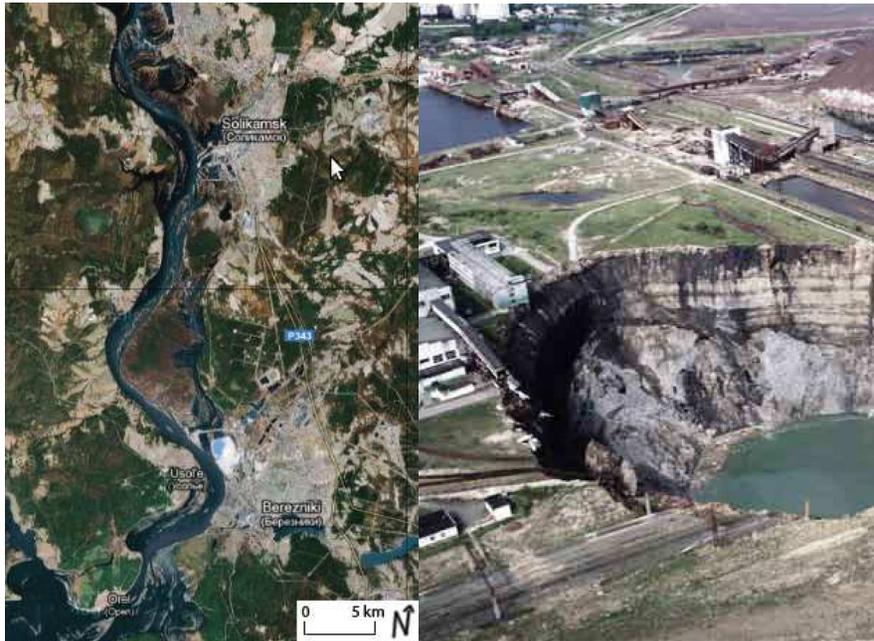


Fig.53 BUS: trois villes en étroite relation avec la rivière Kama, MA et Google Map 2012

Fig.54 Dépression circulaire coupant la liaison à la capitale régionale, Berezniki, Happold 2012

transformés sur place et valent donc peu cher sur les marchés internationaux. Le secteur a perdu des emplois. Cependant, la matière première est disponible, les industriels sont prêts à investir pour dynamiser le secteur. Il s'agit donc d'avoir de la main d'œuvre pour le faire tourner.

Faire que la population reste pour développer le secteur est d'autant plus ardu que l'exploitation minière très proche de la ville conduit à de forts glissements de terrain. Trois dépressions circulaires impressionnantes d'une centaine de mètres de diamètre en constituent actuellement l'expression la plus visible. L'une d'elles s'est formée à proximité de la gare, coupant la liaison entre la ville de Berezniki et la capitale régionale, Perm (fig.54).

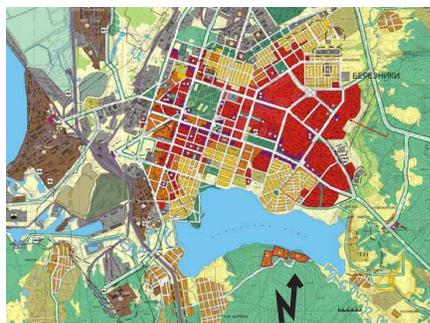
Aux vues des faibles budgets pour l'instant alloués au projet par la commune et la société Ural Kali, et pas de subventions de l'Etat encore assurées, aux vues de l'ampleur de la tâche dans des villes où la plupart des espaces publics sont laissés à l'abandon, le projet ne peut pas s'attaquer à tout. La tâche première pour élaborer le masterplan est donc de retenir quelques orientations stratégiques.

c) Choix stratégiques effectués par les urbanistes-architectes et les paysagistes

Les choix stratégiques reposent sur plusieurs éléments d'analyse. Pour ce qui est de l'urbanisme, le manque de centralité forte à Berezniki, l'atout des églises à Solikamsk à mettre en valeur et le bon fonctionnement d'Usole en l'état actuel, ont guidé les choix. Les paysagistes travaillent eux le rapport de la ville au grand paysage qui l'entoure tout en prévoyant aussi des actions intra-muros améliorant la vie quotidienne. Le but des paysagistes est de renforcer ou d'établir un sentiment autre envers le grand paysage que celui d'insécurité lié aux glissements de terrain.



Fig.56 Les vallées des franges urbaines sont fréquentées, Google Map 2012



Ville

Vallée

Forêt

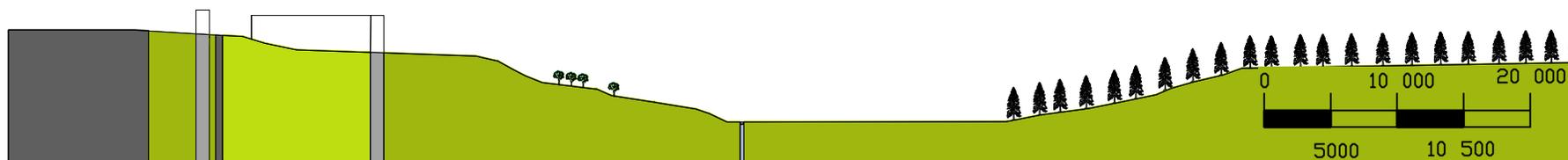


Fig.55 Situation en frange urbaine, MA 2012

d) Traduction paysagiste de la notion d'attractivité dans l'espace de BUD: débuts de réponses

d.1) Révéler le site

La première mission que les paysagistes se sont confiés est de révéler le site. Pour cela il s'agissait d'abord de mettre en exergue les qualités du site. Nous avons commencé par la relation de la ville avec le grand paysage.

1. Mettre en valeur les vallées, limites des villes

Les villes de Berezniki et de Solikamsk sont en effet construites en hauteur par rapport aux petites vallées qui les entourent. La ville est comme un bastion qui surplombe la vallée comme nous l'illustrons avec un exemple de coupe de l'existant. (fig.55) Ces vallées sont utilisées par les habitants. Les pentes servent notamment de descente de luge, de snowboard, en hiver(fig.56). La première orientation stratégique des paysagistes a donc été de proposer de mettre en valeur ces vallées, limites des villes parce qu'elles peuvent instaurer un rapport heureux avec le grand paysage, premier pas vers un sentiment de sécurité par rapport au terrain.

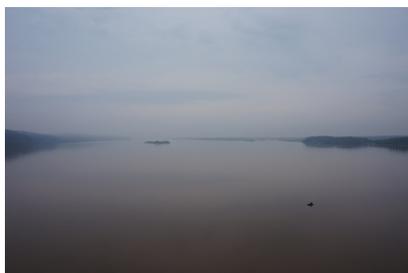


Fig.57 Rivière Kama, les lointains proches de la ville, HF 2012

2. Renforcer les connexions avec la rivière Kama à Berezniki et Solikamsk

La rivière Kama offre au regard des lointains qui contrastent avec la densité des villes (fig.57). Pour les paysagistes, il s'agissait d'attirer la population vers la rivière en en aménageant les rives et en renforçant leur accessibilité. Des interventions ponctuelles sont proposées, à ce stade sous forme d'images de projets de référence (fig.58). L'idée était de tenter d'intégrer ces étendues d'eau immenses que constitue la rivière à l'image de l'agglomération BUS en renforçant les connexions entre les villes et la Kama.



Berges de l'Isar, Munich

Pfunger Ried, Sud de l'Allemagne,
Garten+Landschaft

, Norvège, Garten+Landschaft

Narrabeen, Pays de Galles

Fig.58 Projets de références pour des exemples d'interventions ponctuelles envisageables en bord de Kama

d.2) Renforcer l'attractivité du quotidien en améliorant la qualité des déplacements piétons dans les rues

Le premier espace public qui influence la représentation qu'on a de la ville, est celui dans lequel on se retrouve lorsqu'on sort de chez soi. Une première étape pour qu'une ville donne envie d'y vivre, est qu'on se sente bien dans ses rues. Pour l'instant, dans cette agglomération, les rues ne comportent pas toujours de trottoirs, les circulations piétonnes n'ont pas toujours d'espace séparé et continu. La bande roulée n'est pas systématiquement finie par un rebord en béton. Les rues sont de largeur irrégulière.

Une analyse en coupe des rues principales des trois villes a été effectuée, en divisant les artères en tronçons. A chaque tronçon correspond une coupe représentative de l'organisation fonctionnelle du tronçon. Nous illustrons ici la logique de travail avec quelques exemples (fig. 59 page suivante) Certaines rues demandent moins d'intervention que d'autres: certaines démontrent d'un début d'aménagement, d'autres fort peu. Certaines ne comportent pas du tout de bande piétonne, seulement des bandes enherbées peu larges. L'observation de l'existant a permis de comprendre le fonctionnement des rues russes et d'en avoir une vision exhaustive..

L'équipe de FJ utilisera par la suite cette analyse de l'existant pour re-profiler les rues principales en travaillant les continuités et la séparation nette entre la bande roulée, la bande marchée, et la bande verte entre les deux nécessaire pour entasser la neige de la route pendant l'hiver. Il sera réfléchi à un meilleur entassement de la neige et un meilleur écoulement des eaux. L'eau ruisselle en effet abondamment sur les routes, les piétons marchent dans l'eau. Éviter que l'eau reste sur les routes trop longtemps permet aussi que les hydrocar-

bures restent sur le bitume et partent en moindre quantité dans les eaux de ruissellement et par extension sur les pieds des passants.

e) Approche territorialiste ou production d'image standard ?

Le projet cherche à faire voir le grand paysage et à améliorer la qualité de vie...Il recherche une amélioration globale de l'environnement urbain à moindre coût ainsi qu'une mise en valeur des franges de la ville, à la fois entrées de ville et contact avec le grand paysage. Le projet relève d'une approche territorialiste mettant en valeur le site. Cependant, les maitres d'œuvre pourraient se heurter à des volontés contraires de la maitrise d'ouvrage qui a explicitement dit: «Nous ne recherchons pas la qualité environnementale, nous attendons de vous que vous créiez une image».

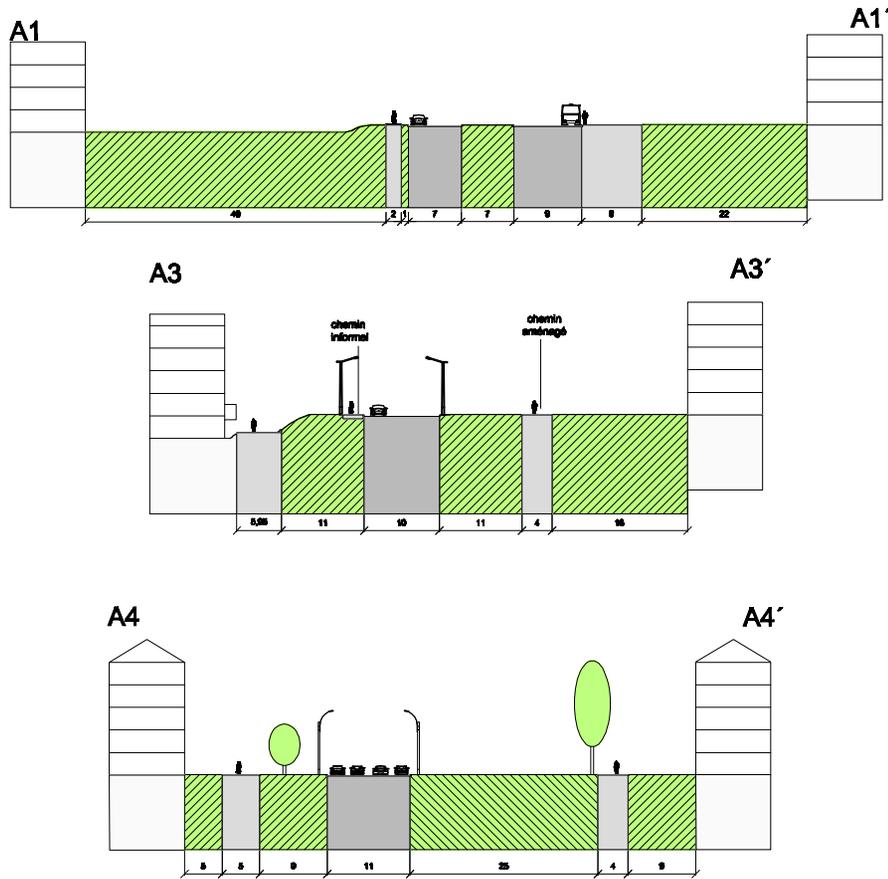


Fig.59 Analyse en coupe du profil existant des rues, coupes au 1:200, plan sans échelle, Berezniki, MA 2012



2) Concevoir un espace attraction pour renforcer l'attractivité à l'échelle d'une commune: l'exemple de l'esquisse pour un port de plaisance à Teichland, Allemagne

a)Objet de la consultation et acteurs

La commune de Teichland prévoit de mettre en eau une ancienne carrière de lignite et d'en faire un lac, actuellement dénommé «Cottbuser Ostsee» soit «lac de l'est de Cottbus». Un projet de lac quasi ex-nihilo mais qui s'insère dans une région fortement lacustre. La commune de Teichland voit là une opportunité de développer une offre attractive de loisirs, sport et détente, et souhaite aménager un port de plaisance et urbaniser les rives du futur lac. L'équipe doit proposer une esquisse pour ces nouveaux espaces.

Acteurs

Maîtrise d'ouvrage: commune de Teichland

Maîtrise d'oeuvre:

Paysagistes: FJ

Architecte-urbaniste: Dietmar Leyk de l'agence Iwa

Leyk Wollenberg Architekten.

Conseil hydraulique: Pr. Ludwig Obermeyer

b) Contexte

La commune administrative de Teichland réunit les villages de Neuendorf, Bärenbrück et Maust pour un total de 1232 habitants (informations provenant du cahier des charges du concours). Ces villages sont fort proches de la commune de Cottbus avec ses 101 785 habitants. Le périmètre du concours se situe à mi-chemin entre ces zones urbanisées (fig.60 et 61).

L'agglomération de Cottbus s'est dotée d'un masterplan pour



Fig.60 Un projet pour l'ensemble de l'agglomération de Cottbus, image MA, 2012



Fig.61 Périmètre du concours (en rouge zone de conception, en bleu zone de réflexion élargie), MA 2012 à partir du cahier des charges



Fig.62 L'île dans le plan d'occupation des sols, cahier des charges 2012

Fig.63 L'île dans le plan guide 2030, cahier des charges 2012

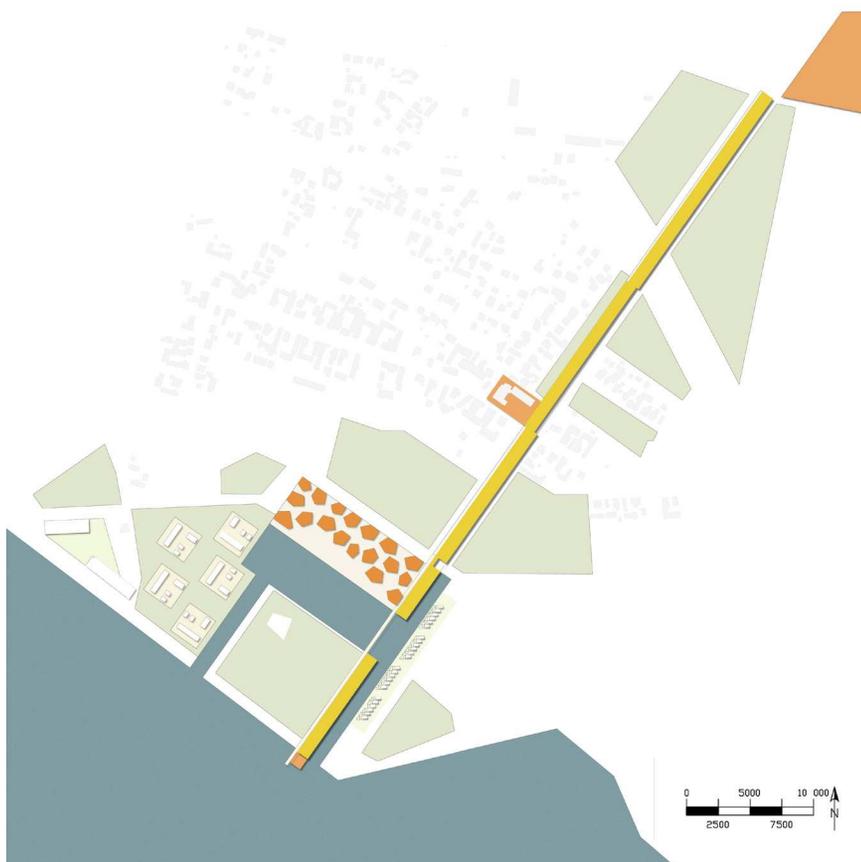


Fig.64 Vides et pleins, DL 2012

l'horizon 2030. L'esquisse doit prendre en compte ce schéma directeur qui prévoit une urbanisation entre Cottbus et les rives du lac, un port, avec notamment une île qui est présente dans le plan d'occupation des sols(fig.62) ainsi que dans l'esquisse du plan guide 2030(fig.63)

c) Présentation de l'esquisse proposée par l'équipe

c.1) La définition des vides et des pleins: fruit d'une collaboration des paysagistes et de l'urbaniste

Les paysagistes et l'architecte-urbaniste ont travaillé de concert afin de déterminer les zones de vides et de pleins. Le caractère transparent de la forêt au bord du lac a été jugé attractif et créateur d'image. Il a été décidé que la forêt était la matrice constituant les bords du lac et qu'elle devait être conservée le plus possible. L'urbaniste, qui tient compte des contraintes ou desirs des investisseurs immobiliers, a fait valoir l'argument que la rive portuaire devait absolument être prévue comme construite pour que l'opération se réalise. Cependant l'idée de transparence a été gardée et intégrée dans le concept urbanistique: le village portuaire est conçu comme un ensemble, une série de troncs d'arbres laissant beaucoup de vues dégagées sur le lac et une certaine perméabilité des espaces. La forêt est conservée au maximum en concentrant les habitations dans des îlots entourés de forêt. Il restait aussi à définir quelle place et quelle fonction donner à l'île, espace central. L'île aurait pu être un lieu privilégié parce que protégé pour bâtir un hôtel de luxe. Mais un hôtel nécessite une bonne accessibilité. Mettre l'hôtel sur l'île aurait d'une part conduit à la privatisation d'une partie de l'île et d'autre part entraîné des coûts élevés de voirie. Toute construction d'envergure sur l'île présentait les mêmes inconvénients. Il a donc été décidé d'un commun accord de proposer que l'île soit un espace public à part entière, avec pour seule construction un restaurant qui s'adresse à tous au bord du lac, en fin de promenade. L'île prend alors un caractère d'île déserte sur lequel le paysagiste va pouvoir jouer.

Le travail a été commun jusqu'à ce stade dont le résultat est présenté

en figure 64. Puis l'urbaniste a travaillé plus en détail la morphologie urbaine et le paysagiste à la définition des ambiances extérieures.

c.2) La définition d'ambiances: un travail de paysagiste

Il s'agissait de créer un espace qui s'adresse à toutes les catégories de la population et aussi bien à des résidents qu'à des visiteurs de passage. Le lieu ayant vocation à devenir une destination pour les habitants de l'ensemble du Brandebourg. Les paysagistes ont donc choisi de travailler à diversifier les ambiances afin que le site se vive comme un parcours vivant et que chacun puisse y trouver son compte. Du village au bout de l'île, on dénombre:

- des dédales entre les bâtiments du « village » où les jeux de revêtements évoquent les empièvements des villages. L'espace est gardé très ouvert pour la circulation.

- une place urbaine qui s'ouvre sur le port, scène urbaine, propice à des manifestations diverses

- une « promenade blanche » qui vient étirer le lointain jusqu'à un point haut artificiel formé par une plateforme sur le toit d'un restaurant qui offre un point de vue sur le lac et l'île. Elle constitue le pont entre l'île et la terre ferme. La promenade est ponctuée de blocs erratiques choisis provenant de l'ancienne carrière.

- un espace de découverte de la « nature » constituant l'intérieur de l'île.

- un espace de mise en scène de l'eau

- un canal secondaire

Le plan masse qui résulte de ces choix est présenté en fig. 65 page suivante.

Dans ce projet, l'île joue du contraste fort entre le caractère de « wilderness » de l'intérieur de l'île et l'urbanité de la promenade.

A ce stade du projet, le paysagiste ne définit que les ambiances et ne cite que quelques matériaux et végétaux principaux pour que l'on puisse se représenter ces ambiances plus facilement. Par exemple, les pins et le béton clair pour la promenade blanche.

c.3) Un projet qui recherche l'image forte mais cherche à s'insérer dans son environnement

La morphologie urbaine est en semi rupture avec la morphologie préexistante

La morphologie urbaine choisie diffère fortement de celle de l'urbanisation existante environnante et produit une image de ville peu habituelle. Les surfaces bâties demandées par la maîtrise d'ouvrage étaient importantes, la seule solution pour ne pas avoir une emprise au sol trop importante était de monter les étages. L'urbaniste a choisi une hauteur de R+2 pour les bâtiments afin de densifier mais de ne pas trop élever les constructions par rapport aux maisons individuelles existantes qui font en moyenne du R+1, et ne dépassent pas le R+2.

Les aménagements paysagers créent des continuités.

La promenade blanche prolonge l'axe existant, insérant l'île dans une continuité. La forêt sur l'île est en continuité avec l'arrière plan du village.

La plateforme monumentale, paysage-objet, vient s'insérer dans la logique de l'axe existant

La plateforme qui vient terminer la perspective crée de l'image en déconnexion avec la topographie, casse la vue sur le lac, mais est une mise en scène logique de la longue perspective déroulée le long de l'axe et de la promenade blanche (fig.66)



Fig.66 Plateforme en bout de perspective, MA, MM, DL 2012



Fig.65 Plan masse du concours Seehafen Teichland, MM et EA, 2012

3) Valoriser l'existant : réaménagement de berges-concours « Natur in Pfaffenhofen an der Ilm 2017 », Allemagne

a) Objet de la consultation et acteurs

Propositions pour un réaménagement des berges du ruisseau Ilm traversant la ville de Pfaffenhofen an der Ilm ainsi que des espaces publics attenants.

Le réaménagement sera financé par un « Gartenschau » régional qui aura lieu dans la ville. Cette exposition paysagère est principalement un événement temporaire mais a aussi pour principe de contribuer à une réalisation durable de grande envergure sur le lieu de l'exposition. Le concours comporte donc deux volets: le plus conséquent concerne l'aménagement pérenne et l'autre l'organisation de l'exposition temporaire.

Maîtrise d'ouvrage: commune de Pfaffenhofen an der Ilm,

Financement: Land (région) Bayern, commune.

Maîtrise d'oeuvre: Paysagiste: Agence Fugmann Janotta, Conseil en aménagement de berges: Rose Fisch, paysagiste, Urbaniste: Jörg Siegmüller

b) Contexte

La ville de Pfaffenhofen est située en Bavière entre Munich et Ingoldstadt. Nombre de ses habitants travaillent à Ingoldstadt, certains travaillent à Munich. La ville attire par sa qualité de vie et ses loyers modérés et des familles viennent s'y installer. La ville peut donc être décrite comme une petite ville qui tend à devenir une banlieue de charme d'Ingoldstadt et de Munich.

c) Présentation de l'esquisse proposée par l'équipe

c.1) Un concept : les îles urbaines

C'est le modèle des îles urbaines qui est retenu ici pour fonder la cohérence globale du projet. En choisissant cette thématique, le paysagiste se prononce pour une continuité de l'eau et des espaces publics entourant les îlots bâtis et les îles-espaces publics. Il recherche des espaces publics continus qui s'insèrent entre le bâti

et fonctionnent avec lui.

L'île se décline dans les trois espaces majeurs du projet. Du sud au nord: l'île jardin sur l'île de l'Ilm déjà existante, la nouvelle île dans le parc des « habitants » créée par l'ouverture d'une échelle à poissons, et au nord «l'île de l'Im» en vis-à-vis des espaces sportifs (fig.67).

c.2) L'île jardin, un espace imbriqué dans la morphologie urbaine environnante

Une face « dure » est orientée vers le quartier de Münchner Vorstadt: la structure des jardins s'inscrit dans la continuité de la structure bâtie en en reprenant la grille. (fig.67 page suivante). Les lignes droites du jardin sont tracées avec des massifs de vivaces compacts. Elles délimitent des chambres intimistes et des couloirs fleuris. Les jardins sont un prolongement de la terrasse créée pour le restaurant qui se situe au nord (la fonction de restauration a été attribuée à cette bâtisse par les paysagistes).

Une face « douce » qui descend en pentes douces vers la rivière. L'ambiance se fait paysagère avec un chemin courbe qui conduit à l'eau et des saules, conservés, sur les deux rives. Le paysagiste a donc ici recherché à insérer l'île dans son contexte urbain en exacerbant les contrastes.

c.3) Le parc des habitants, un cœur actif et culturel

Pour cet espace qui doit muter, le paysagiste a à la fois décidé d'un programme et de sa mise en espace. Il comporte trois espaces différents: la prairie et l'île des habitants, et l'îlot habité.

Le parc est pensé comme un lieu de rencontre, ouvert et support d'activités, pensé d'abord pour les habitants mais offrant des attractions touristiques. Les paysagistes ont disposé les bâtiments auxquels ils ont donné des fonctions et défini des espaces aux ambiances et fonctions diverses.

La prairie des habitants

Deux bâtiments s'ouvrent sur la prairie des habitants: le Pavillon prévu pour des réunions et le « Club des jeunes », local pour des associations à public jeune (sport par exemple). La prairie, grand espace

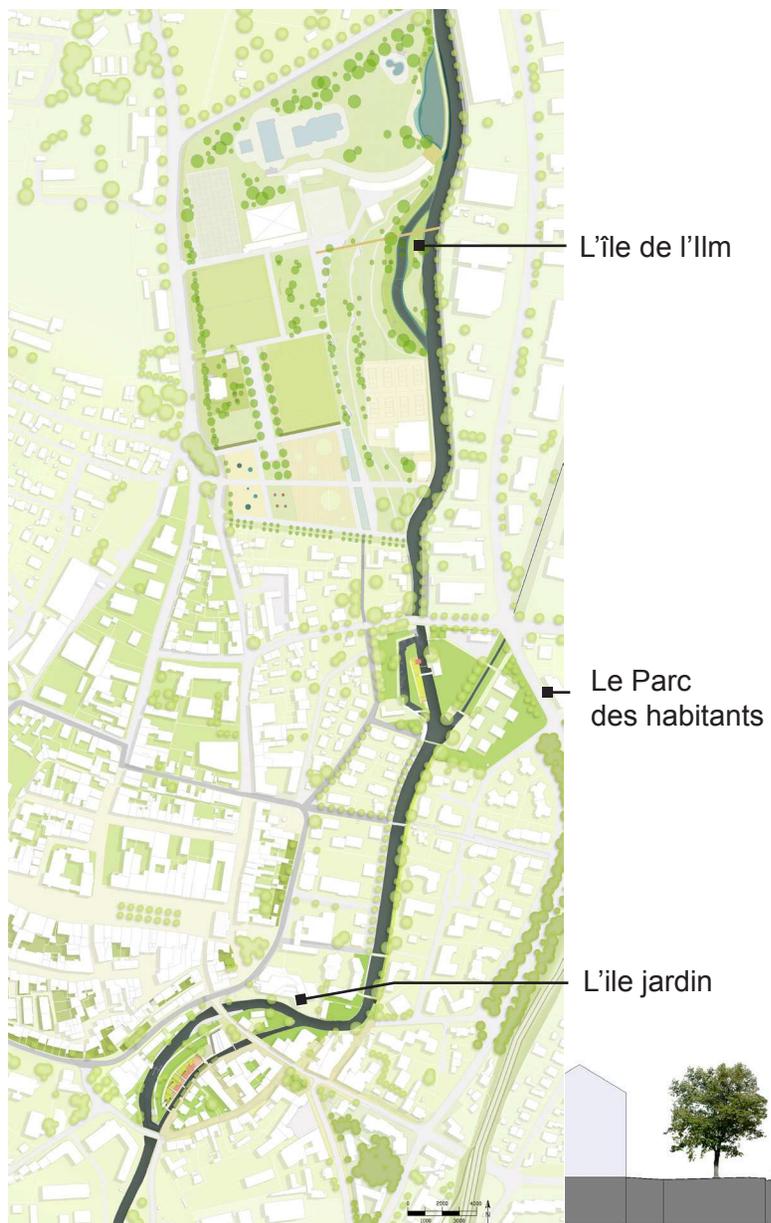


Fig.68 L'île jardin, Pfaffenhofen, MA , EA 2012

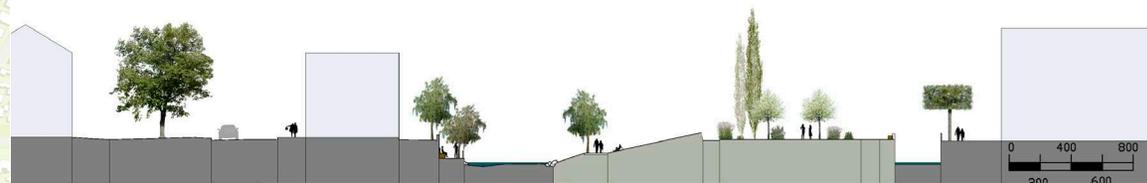


Fig.69 Coupe pour l'île jardin (section trait blanc fig.68), Pfaffenhofen, MA , EA , RB 2012



Fig.68 Plan masse pour le Parc des habitants, Pfaffenhofen, MA, EA, MM 2012

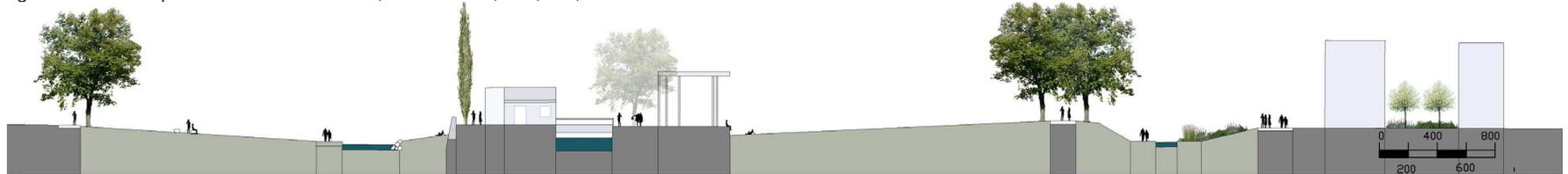


Fig.68 Coupe pour le Parc des habitants, section trait blanc fig. Pfaffenhofen, MA, EA, RB

ouvert, pensée pour tout public, descend doucement vers la rivière et sert de descente de bateau.

L'île des habitants

Les bâtiments historiques sont conservés et reconvertis: l'ancien abattoir devient un centre culturel, le moulin est agrandi pour devenir office du tourisme. Le centre culturel, sur la terre ferme à l'ouest de l'île, se dote d'un parvis avec une terrasse plantée qui se poursuit en berge ouverte. La limite avec l'eau est franche, avec un mur en béton clair droit: l'ambiance se veut urbaine.

L'îlot habité

La partie Est du parc avait pour vocation à devenir urbanisée et à accueillir des jeux pour les enfants. En collaboration avec l'urbaniste, les paysagistes ont pensé un quartier s'ouvrant sur la rivière par des couloirs et une place en bord de rivière, tout en gardant une intimité résidentielle en étant disposés autour d'une cour intérieure. Les jeux pour enfants sont placés en bordure du quartier existant au sud afin d'amener les habitants de l'ancien et du nouveau quartier à se rencontrer.

c.4) Un projet qui recherche l'insertion dans l'existant et une urbanité des espaces publics

Ce projet a particulièrement travaillé les continuités des espaces publics et l'insertion dans la structure bâtie existante. Le travail des formes qui joue du contraste de la courbe douce et de la ligne dure cherche à donner une ligne urbaine qui va avec le caractère ouvert à tous et pour toutes les activités des aménagements. Le projet pense ici des espaces à forte urbanité dans un ensemble très végétal.

4) Le contexte des concours, favorable à une démarche de projet territorialiste?

Le processus de concours met en concurrence les maîtres d'œuvre. La concurrence fait que chacun propose le meilleur, ce qui peut apparaître comme un avantage évident pour l'ensemble des acteurs et en particulier les maîtres d'ouvrage. Cependant, les conditions de cette mise en concurrence ont des effets directs sur les démarches de projet. En effet, la maîtrise d'ouvrage n'a souvent pas les moyens de rémunérer la maîtrise d'œuvre à hauteur des heures investies. Il arrive qu'un participant qui n'a pas été sélectionné ne soit pas du tout rémunéré. Dans ce contexte, les bureaux d'étude doivent pouvoir financer du travail non ou peu rémunéré. Ce qui conduit souvent à réduire les effectifs des équipes participant aux concours et à ne pas consacrer autant de temps que ce qui pourrait l'être si les esquisses étaient rémunérées systématiquement et à un niveau correspondant au travail effectué. Ceci conduit les équipes à avoir une approche du terrain moins fouillée qu'elles ne le jugent nécessaire. Dans le cas du concours de Pfaffenhofen, seul le directeur de l'entreprise a fait une visite de terrain alors que 4 personnes ont réfléchi à la conception. Sa visite n'a duré qu'une demie journée. Le chef de projet a travaillé à partir de ses photos, du cahier des charges, et des informations récoltées sur l'internet.

En plus de la contrainte économique, un certain nombre d'autres facteurs est commun aux équipes concurrentes: elles doivent respecter le même cahier des charges, la même limite budgétaire, et elles utilisent souvent les mêmes logiciels avec des concepteurs qui ont des formations proches. Nous nous gardons ici d'affirmer qu'une même contrainte amène à une seule solution: la diversité des propositions des paysagistes sur un même espace nous démontre mille fois le contraire. Le libre arbitre des concepteurs fait que les aménagements ne sont pas réductibles à une suite de déductions. Nous faisons ici seulement le constat suivant: il apparaît que parmi les projets présentés pour le concours de Pfaffenhofen qui ont été publiés sur l'internet [15], beaucoup utilisent le concept d'île urbaine, d'île

jardin. On peut penser que le libre arbitre et la créativité s'expriment d'autant mieux qu'ils ont du temps pour s'affirmer et inversement.

Ceci nous amène à conclure que lors des concours, les équipes fournissent beaucoup d'efforts séparés sans coopération pour des résultats qui peuvent parfois être proches.

Autrement dit, les contraintes temporelles poussent les équipes à privilégier la séduction par l'image plutôt qu'une approche fine de terrain lorsqu'elles n'ont pas le temps ou pas l'argent de faire les deux. Nous concluons donc ici que la mise en concurrence des maîtres d'œuvre en phase concours, dans les conditions budgétaires réduites actuelles, n'est pas favorable à une démarche de projet territorialiste.

Conclusion

Les projets urbains clés visant l'attractivité produisent des images fortes qui doivent retenir l'attention, marquer l'esprit et entrer en résonance avec les représentations du spectateur.

La dimension marketing des projets conduit à une certaine standardisation des espaces urbains en construisant l'espace avec des objets marquants: bâti monumental, paysage «remarquable»...L'attractivité est dans ces cas-là synonyme de «Wow-architecture», objets architecturaux suscitant l'étonnement et la fascination, et de ce que nous appellerons par homologie le «Wow-landscape». Dans ce contexte, le paysagiste se fait scénographe.

L'image peut aussi mettre l'accent sur des caractéristiques locales. Le projet peut alors prendre son contexte pour sujet et avoir une approche territorialiste, englobante. Le territoire, terrain naturel, culturel, économique et historique est considéré comme un tout indivisible dont le paysage est la manifestation la plus visible. Le paysagiste, celui qui réfléchit sur le paysage et agit sur lui, et qui a une vision englobante, a donc toute sa place dans une démarche territorialiste. Il analyse le site et collabore avec tous les acteurs de production de la ville, écoute, synthétise, traduit en propositions spatiales qu'il propose aux autres concepteurs, architectes et urbanistes. Il peut prendre part aux processus de concertation. Le paysagiste est concepteur et médiateur et travaille à la pluralité des visions sur la construction de la ville, s'inscrivant dans un contexte de travail multidisciplinaire et de démocratisation de la production des espaces urbains.

Les projets urbains clés visant l'attractivité travaillent la rupture et la couture et l'emboîtement d'échelles différentes. Le paysagiste travaille souvent la couture, mais il conçoit aussi des images fortes, dont l'échelle est en rupture avec l'échelle du lieu, mais qui s'insèrent dans l'environnement. Continuité d'espaces publics, ouverture et lisibilité des espaces caractérisent les aménagements visant à révéler le site. La répartition réfléchie des vides et des pleins sur

le périmètre de projet est déterminante pour révéler le site et donner au projet une dimension territoriale. C'est au moment de l'élaboration du plan guide que le paysagiste intervient pour que les perspectives soient pensées.

Les projets urbains clés visant l'attractivité conduisent aussi bien à la standardisation qu'à la territorialisation des espaces urbains. Le paysagiste participe aux deux tendances, mais son rôle est largement plus valorisé dans une approche territorialiste qui lui permet d'être paysagiste-urbaniste plus que scénographe.

Nous choisissons ici d'élargir le débat en faisant quelques remarques concernant les tendances des projets étudiés.

Le contraste fort entre urbanité et naturalité semble être assez à la mode. Dans ce cadre, il est à noter que le paysagiste joue aujourd'hui souvent de contrastes fort entre les lignes courbes et droites comme l'ont montré les exemples d'espaces publics conçus à l'agence Fugmann Janotta. Les projets clés d'attractivité s'inscrivent si ce n'est dans une logique écologique, du moins dans une logique de croissance verte. Technologie et végétation foisonnante et spontanée font bon ménage. Nous remarquerons que les écologues sont peu présents dans ces projets: la conservation de la biodiversité n'est pas un domaine qui produit de l'image. Le paysagiste en revanche a une place privilégiée pour intégrer les conclusions des écologues dans sa conception afin de créer de l'image tout en prenant en compte la biodiversité. Il proposera ensuite sa vision aux autres concepteurs. Le paysagiste travaille à la convergence des problématiques écologiques, sociales, et de fonctionnement urbain et les spatialise de façon esthétique.

Ce mémoire s'est attaché à décrypter uniquement les traductions de la notion d'attractivité dans les projets urbains clés, c'est-à-dire dans des contextes de centralités. Mais avec l'étalement urbain, les espaces périphériques, le périurbain, prennent de l'importance au niveau d'une ville. Ils ne sont pas négligeables dans la formation de l'image ainsi que pour la qualité de vie qu'elle propose. L'attrac-

tivité des communes dépend donc aussi de l'attractivité de ces espaces où se jouent les interfaces ville/campagne. Nous ajouterons que si les villes jouent un rôle central dans l'attractivité des régions parce que le développement est actuellement fortement urbano-centré, un développement régional qui rechercherait à se territorialiser aurait tout intérêt à penser les interactions entre la ville et la campagne. Pour étayer la réflexion sur l'attractivité par la territorialisation, il serait donc intéressant dans une prochaine étude de décrypter les interventions des paysagistes sur ces espaces-là et voir comment elles peuvent s'insérer dans des stratégies d'agglomérations.

Bibliographie

- Balandier G. (1991). Anthropologie politique. Presses Universitaires de France, Quadrige, Paris, 240 p.
- Basbous K. (2012). Briller ou bâtir, *Le Monde diplomatique*, Août, p. 27
- Corajoud M. (2002). Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent, Actes Sud, Arles, 220p.
- Donadieu P. (2002). La Société paysagiste, Actes Sud, Arles 149p.
- Geppert A. (2009). Attractivité en absence de métropolisation : le problème des villes moyennes, in Ingallina P, Blais JP, Rousier N, dir : L'attractivité des territoires : regards croisés, PUCA Recherche, MEEDDAT, Paris La Défense p. 121-124.
- Ilmonen M. (2009). Branding a city, selling a product or crating an identity? in Ingallina P., Blais JP., Rousier N., dir : L'attractivité des territoires : regards croisés, PUCA Recherche, MEEDDAT, Paris La Défense, p.33-36
- Ingallina P. (2009). L'attractivité des territoires, in Ingallina P, Blais JP, Rousier N, dir : L'attractivité des territoires : regards croisés, éd. PUCA coll. Recherche, MEEDDAT, p.9-18
- Koolhaas R. et al. (1995). Bigness: or the Problem of Large, S M L XL, *The Monacelli. Press*, New York, p.495-516.
- Loyer F. (1999). Les échelles de la monumentalité, in Debray R. et al., Actes des Entretiens du Patrimoine. L'abus monumental? Editions du Patrimoine & Fayard, Paris p.183
- Marot S. (1995). L'alternative du paysage. *Le visiteur*, n°1, p54-77
- Merlin P., Choay F. (2010). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presses Universitaires de France, 880 p.
- Preston-Blier, in Oliver P. (dir.) (1997). Encyclopædia of vernacular architecture of the world, vol. 1, Cambridge University Press, Cambridge, p. 670-671.
- Roncayolo M. (2009), Réflexions autour de la notion d'attractivité, in Ingallina P., Blais JP., Rousier N. : L'attractivité des territoires : regards croisés, PUCA Recherche, MEEDDAT, Paris La Défense, p.43-46
- Thiard, Ph. (2005). L'offre territoriale : un nouveau concept pour le développement des territoires et des métropoles ?, in : Point de vue, DATAR, 2005 Mai, n°1.

- [1] Centre Culturel et Touristique du Vin, Bordeaux (date de publication)
<http://www.centreculturelduvin.com/concept-architectural.html> (consulté le 15/04/2012)
- [2] Blog d'Alain Santino (19/02/2010). Architecture monumentale et pouvoir politique séparé
<http://alainsantino.unblog.fr/2010/02/19/architecture-monumentale-et-pouvoir-politique-separe/> (consulté le 15/07/2012)
- [3] Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales(2012), définition du terme «monument»
<http://www.cnrtl.fr/definition/monument> (consulté le 30/07/2012)
- [4] Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (2012), définition du terme «monumental»
<http://www.cnrtl.fr/definition/monumental> (consulté le 30/07/2012)
- [5] Projets urbains (2012), informations sur le projet de la nouvelle mairie de Montpellier par Jean Nouvel
<http://projets-architecte-urbanisme.fr/hotel-de-ville-mairie-montpellier-jean-nouvel/> (consulté le 05/06/2012)
- [6] Wikipédia «Conseil Régional de Rhône-Alpes» (24/072012)
http://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_regional_de_Rhone-Alpes (consulté le 05/08/2012)
- [7] Rge Revues (08/10/2011) Appert M. .Ville globale versus ville patrimoniale ? Des tensions entre libéralisation de la skyline de Londres et préservation des vues historiques, in Revue géographique de l'est, vol. 48 / 1-2 Reconversion et patrimoine au Royaume-Uni, 2008
<http://rge.revues.org/1154> (consulté le 30/07/2012)
- [8] Archives du festival international de géographie (2003). Sylvie S. (2003). Le rapport à l'eau dans les projets de réaménagement urbain,in Les Actes du Festival International de Géographie 2003, L'eau, source de vie, source de conflits, trait d'union entre les hommes
URL : http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes_2003/salles/article.htm
- [9] Midi Libre (01/02/2012). Gayraud C., Montpellier Rive Gauche le quartier du futur
<http://www.midilibre.fr/2012/01/31/la-zac-rive-gauche-augure-de-ce-que-sera-la-ville-dans-30-ans,451354.php>
- [10] Societa dei territorialisti (01/2011) Maghani et al.(2011). Ébauche de manifeste pour la société des territorialistes
http://www.societadeiterritorialisti.it/images/DOCUMENTI/manifesto/110221b_draft.of.the.territorialists.society.manifesto.pdf (consulté le 15/06/2012)

- [11] Espace et sociétés: revue critique de l'aménagement, de l'architecture et de l'urbanisation. (1996) Debarbieux B. (1996). Le lieu, fragment et symbole du territoire, *Espaces et Sociétés*, n°82-83, p. 13-37.
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5794590j.image.f14.tableDesMateries>
- [12] Projet de parc Bacalan-Bastide(2012) le parc des Angéliques comprend une zone Natura 2000
aquitaine-pqa.fr/IMG/pdf/Projet_territoire_BB_V4.pdf (consulté le 18/08/2012)
- [13] Site Berges de Maine, Angers(2012), concertation
<http://www.angers.fr/projets-et-politiques/angers-rives-nouvelles/impliquer-les-angevins-au-coeur-du-projet/index.html> (consulté le 17/08/2012)
- [14] Code de l'urbanisme, législation sur la concertation
<http://www.legifrance.gouv.fr> (consulté le 20/08/2012)
- [15] Publication des résultats du concours de Pfaffenhofen(05/07/2012)
http://www.pfaffenhofen2017.de/images/stories/2012-07-05_Protokoll_Preisgericht.pdf (consulté le 15/07/2012)

